

Wladimir Granoff

1924-2000

Dominique Clerc Maugendre

Wladimir Granoff nous a quittés le 2 février dernier. Si sa présence s'était faite de plus en plus discrète au sein de notre association depuis un certain temps déjà, ce que nous regrettons souvent, il n'en avait pas pour autant cessé de porter un attachement profond à l'APF, à la création de laquelle il avait oeuvré avec toute la passion qu'il fut capable de déployer alors, passion qui n'excluait pas, pourtant, un sens politique particulièrement aiguë qu'il entendait mettre au service de la psychanalyse et de son devenir. Ce furent ces investissements là, ceux du temps de la SFP, qui l'amènèrent à participer activement à la fondation de l'APF et à être la véritable cheville ouvrière de sa reconnaissance par l'API. Depuis, bien des années ont passé. Et les plus proches de ses compagnons d'alors ont disparu, Serge Leclaire et François Perrier, dont les noms demeurent associés au sien, mais surtout Victor Smirnof, l'ami de toujours. Pourtant, si Wladimir Granoff observait une certaine réserve par rapport à l'institution, il lui demeura cependant toujours fidèle, et à chaque fois qu'il fut sollicité par elle, il répondit présent. Présent au groupe d'accueil et de réflexion destiné aux candidats qui viennent nous rejoindre chaque année, il montra une fois encore l'intérêt qu'il portait envers les interrogations de ses jeunes collègues analystes, et combien ce qu'il avait à leur communiquer de son expérience historique et de son goût à la transmettre était pour lui une question cruciale, témoignant de la rigueur qui était la sienne sur ce point-là précisément, au sens où la mise en travail de ces questions atteste de notre origine freudienne et en assure la marque et la persistance. Cette même rigueur et ce même souci l'avaient autrefois poussé à négocier avec l'Association Internationale, et à obtenir de celle-ci qu'elle reconnaisse l'APF comme l'une de ses Sociétés composantes: c'est-à-dire à faire que soit effectif l'indispensable et nécessaire retour non seulement à Freud, mais à l'institution que celui-ci avait fondée pour que vive la psychanalyse. Il lui importait en effet que ce retour vers le point de l'origine puisse demeurer vivant et actuel : les mouvements de l'exil, qui lui étaient si familiers, lui faisaient sans doute savoir ce qu'il en coûtait

pour la suite lorsqu'il n'y a plus de représentation possible du retour. Car l'exil n'est pas de même nature que l'excommunication, et il n'est pas non plus de même nature que le bannissement : l'exil, avec le renoncement qu'il implique, suppose en effet que continue à s'exercer ce que Freud appelle dans *L'Homme Moïse* et la religion monothéiste, texte cher à Granoff, le "progrès dans la vie de l'esprit". C'est pour témoigner de cela, encore, qu'il y a deux ans il avait répondu à nouveau présent quand Évelyne Sechaud et André Beetschen lui avaient proposé de venir faire revivre à nouveau pour nous, et avec nous, cette flamme de la cause freudienne qui ne le quitta jamais, lors d'une des conférences publiques du cycle *Penser la psychanalyse* que donna l'APF. Wladimir Granoff était un résistant de la psychanalyse, et il s'en voulait, au sens noble et originaire du terme, le colporteur. Nous déplorons aujourd'hui sa disparition, et regrettons de ne plus entendre sa voix qui s'élevait toujours avec force, lors de nos réunions scientifiques, pour nous remettre sur les voies de la psychanalyse, celle de Freud, celle en laquelle il continuait de croire. Et nous l'écouions alors débusquer les attaques de toutes sortes, les frontales comme les marginales, et prévoir les déformations assassines, ou dénoncer les menaces d'extinction proférées contre l'invention freudienne. Pour lui, les risques encourus étaient aussi ceux de l'assimilation, de l'étouffement et de l'absorption : "Quitter Freud ?" fut une des dernières interrogations provocatrices qu'il posa à la communauté analytique, au cours d'un entretien dont rendit compte Marie Moscovici dans *L'inactuel*, question tout aussi percutante que celle qu'il avait posée des années auparavant lors du commentaire qu'il avait fait de l'article de Jean-François Lyotard : "Figure forclosée". 'Dans le silence des pères' faisait se profiler la problématique du devenir de la psychanalyse dans le monde et dans l'évolution de la pensée analytique elle-même : quel avenir pour l'invention de la psychanalyse ? Quelle survivance pour la pensée analytique, dans sa visée tout à la fois théorique et pratique, si l'on ne se retourne pas vers là d'où on vient, si l'on rend forclosée la question de la, ou, des filiations.

Questions qui sont au cœur de ce qui a toujours mis inlassablement Wladimir Granoff au travail, et dont il nous fait les héritiers. Nous ne l'entendrons plus mais nous ne pouvons oublier ce qu'il nous a transmis : nous gardons toujours aussi vive sa pensée, exigeante, originale et puissante. Pensée que l'on retrouve toujours aussi actuelle, lorsque l'on revient aux deux séminaires qu'il tint à l'Ecole des Hautes Etudes, au début des années 70, et qui furent publiés sous les titres respectifs de *Filiations* et de *La pensée et le féminin*. Deux ouvrages majeurs si l'on veut suivre l'homme tout autant que l'auteur et le psychanalyste dans ce qui le fait cheminer à travers l'histoire de l'invention freudienne, à travers l'histoire et les histoires de la psychanalyse. Et plus encore à travers la langue même du texte freudien : la langue allemande, mais aussi celle de Freud écrivain, ou plus exactement celle de Freud écrivant. Langue disséquée comme peut l'être la langue de l'analyse elle-même depuis l'intérieur de la cure, et qui prend toute son importance dans son rapport à la découverte de l'inconscient, dès l'origine, et se reproduit pour chacun dans chaque analyse, en tant que lieu où se repèrent tous les refoulements, ceux-là qui circulent inlassablement au moyen des transports et des transferts de représentations et constituent ainsi cet héritage que nous avons reçu en partage et que nous avons, pour que vive la psychanalyse, à faire travailler à notre tour. Pour cela, il nous faudra renoncer : renoncer à prendre le texte à la lettre, comme chose objectivable ou objectivée, fixée à jamais dans sa forme. Wladimir Granoff invite, dans *Filiations*, à prendre en compte la réalité à

laquelle nous devons faire face: nous avons un deuil à faire, celui du moment de l'invention telle que Freud l'a constituée à jamais, nous avons à travailler et à faire travailler le texte freudien, non comme chose sacrée, mais bien comme objet de travail et objet en travail. C'est le rapport au père qui est ici le paradigme de ce parcours dont le complexe du père (Vaterkomplex) et la nostalgie pour le père (Vatersensuchf) sont les deux pôles de mise en tension de la parole de Wladimir Granoff, parole qui transmet à son tour et qui introduit au temps de la filiation. De la même façon *La pensée et le féminin* se vaudra à la fois décomposition et mise en perspective de la pensée et de ses origines propres, cette fois encore à partir de la langue de Freud : travail sur la langue et de la langue, travail sur les représentations et leurs destins. Quelques dix ans plus tard *L'Occulte*, objet de la pensée freudienne, publié en collaboration avec Jean-Michel Rey, reprendra ce même fil.

Ainsi l'apport de Wladimir Granoff ne saurait-il se perdre, puisqu'il s'inscrit au cœur de notre pratique comme au vif de notre pensée, et qu'il rend compte de nos théories les plus intimes, qu'elles soient explicites ou implicites. Et aujourd'hui encore, alors que la psychanalyse a cessé d'être le scandale qu'elle représentait autrefois pour devenir l'ordinaire de chacun, nous mesurons à quel point il importe de continuer d'aller sans cesse à la rencontre de l'héritage que nous avons reçu en partage, suivant alors la voie que nous propose cet homme, qui n'oublia jamais qu'il était psychanalyste.

Rapport moral

Evelyne Sechaud

Chers Collègues,

Notre Association vient d'être profondément touchée par des deuils successifs qui atteignent deux générations ; celle des analystes en formation, avec la mort de Joël Sipos le 18 septembre 1999 ; celle de nos fondateurs avec la disparition successivement de Didier Anzieu, le 25 novembre 1999 et de Wladimir Granoff, le 2 février 2000. Dans ces circonstances, et au-delà des liens personnels, nous prenons la mesure de ces notions essentielles de transmission, de filiation, d'héritage reçu et à léguer. Didier Anzieu et Wladimir Granoff, chacun à sa manière, ont contribué à nous communiquer la passion de l'analyse, le goût pour l'approfondissement de l'œuvre freudienne, alliés à une grande liberté de penser. Le Président de l'IPA, Otto Kernberg, et son secrétaire général, Bob Tyson, l'ex-Président Horacio Etchegoyen ont tenu à nous exprimer leurs condoléances. A travers l'émotion partagée s'est faite sentir, pour moi et pour beaucoup d'autres qui me l'ont communiquée, l'importance de l'appartenance à une communauté solidaire, quels que soient les courants qui la traversent ou s'y heurtent. Grâce à la diligence de Françoise Brelet, nous avons pu réaliser un numéro de *Documents et Débats* en hommage à Didier Anzieu. Faute de temps, nous laissons au prochain Conseil le soin de rassembler des témoignages de la place de Wladimir Granoff parmi nous. Ces hommages témoignent de notre émotion légitime et participent du travail de deuil. Mais je voudrais suggérer une autre façon, complémentaire, de rendre compte de la vitalité de ce qu'ils nous ont laissé à travers leurs écrits : pourquoi ne pas consacrer une journée scientifique à leur oeuvre ? Dans cette proposition, j'associerai à Didier Anzieu et Wladimir Granoff, Victor Smimoff qui nous a quittés en novembre 1994 .

Ce rapport moral est aussi celui de la fin de notre mandat ; temps des bilans, temps des appréciations à l'aune de l'expérience acquise, où sont mêlés des sentiments opposés : la tristesse associée à la fin d'un travail commun, investi avec ardeur et enthousiasme, le soulagement d'en finir avec des responsabilités lourdes et parfois éprouvantes, le plaisir de passer le relais à une équipe compétente et non moins enthousiaste.

1- L'ACTIVITE ADMINISTRATIVE

Nous sommes à ce jour 64 membres actifs, 32 titulaires, 32 sociétaires. Nous n'avons pas eu de candidature au titulariat cette année. Nous avons élu comme membres sociétaires : Joël Bernat en juin 1999, Henri Asséo et Catherine Chatillon en octobre 1999, Bernard Ducasse et Roland Lazarovici en février 2000. Ils participent pour la première fois à notre Assemblée Générale où je les accueille avec beaucoup de plaisir.

Par ailleurs, Arnaud Levy a souhaité se retirer de la liste des analystes honoraires.

Au cours de cette année, le Conseil s'est réuni 11 fois. La politique que nous avons menée, politique d'ouverture aussi bien sur le plan national qu'international, a contribué à augmenter la quantité de travail du Conseil. Madame Mamane a montré disponibilité d'accueil, présence souple, efficacité d'organisation et de gestion financière avec notre trésorier Patrick Merot, sans parler des tâches de secrétariat qui font partie de sa fonction. Nous ne pouvons que nous féliciter des services qu'elle nous rend. Cependant, la croissance du travail, le développement technologique qui accélère les exigences de communication justifieraient l'existence d'un poste d'attaché de direction bilingue capable de rédiger du courrier, de suivre les dossiers, permettant ainsi aux membres du Conseil, et en particulier au Président, d'être dégagé des tâches concrètes et de consacrer son temps institutionnel à la réflexion, l'élaboration et le suivi d'une politique. Ce souhait restera, sans nul doute, un vœu pieux, irréalisable du fait de nos possibilités financières.

2- LA VIE ASSOCIATIVE

Bibliothèque

Madame Mamane a assuré l'enregistrement informatique des nouveautés qui nous ont été envoyées ; en réalité très peu de livres et quelques revues surtout étrangères. La bibliothèque continue d'être très peu utilisée : 16 personnes cette année ont

demandé des textes dont plusieurs le même texte en vue d'un séminaire commun.

Cette bibliothèque ne peut guère fonctionner comme une bibliothèque avec la seule aide de la secrétaire de l'APF : il n'y a pas de responsable permanent qui pourrait assurer une politique de gestion, d'achats, de contacts avec les services de presse susceptibles de nous fournir des livres. Les auteurs même de l'APF ne donnent pas toujours un exemplaire de leurs livres ! Mais si cela existait, où mettrions-nous les acquisitions ? Le local de l'APF devient de plus en plus exigü par rapport à nos besoins (nous manquons de place pour le matériel, pour les archives et pour les livres ! ...) Dans l'état actuel, il faut sans doute renoncer à l'idée du fonctionnement d'une véritable bibliothèque et considérer plutôt que nous possédons un fond historique et conjoncturel à utiliser comme tel.

Au même titre nous avons souhaité retrouver les traces photographiques de notre histoire. Reprenant une proposition de Daniel Widlöcher, nous avons sollicité les membres fondateurs pour qu'ils nous donnent quelques photos anciennes qu'ils pourraient avoir, de façon à mettre dans notre local ces témoignages photographiques représentant ceux qui ont fait notre histoire. Jusqu'ici, seuls Jean-Louis Lang et Daniel Widlöcher nous ont envoyé des documents.

Internet

La création d'un site internet a été évoquée par le Conseil et soulève deux sortes de problèmes : d'une part une question de fond sur la pertinence d'un tel site et sur ce point les membres du conseil ont eu des points de vue différents ; d'autre part, la gestion d'un tel site, lorsqu'il est créé, nécessite une personne qualifiée qui puisse procéder en permanence à la mise à jour.

Documents et Débats

Sous la direction discrète et efficace de Françoise Brelet, deux numéros sont parus, selon le rythme habituel, le n°51, dit "administratif" et le n° 52, qui publie un certain nombre de conférences de l'année. S'y ajoute le numéro spécial d'hommage à Didier Anzieu, qui vient de paraître et que vous avez peut-être déjà reçu.

Journée des Membres

Elle s'est tenue le 29 janvier 2000. Le thème proposé par le Conseil était "Qui paie l'analyste ?", thème peu souvent abordé dans nos échanges alors que les questions qu'il soulève font partie de notre

pratique quotidienne. Notre discussion a été ouverte par deux exposés très stimulants de Felipe Votadoro et d'Hélène Widlöcher.

3 – ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES

Notre vie scientifique a été cette année encore très dense, répartie entre nos rencontres internes et nos réunions ouvertes à un large public. Ce programme, ambitieux, visait à la fois à favoriser largement la communication scientifique interne et à faire connaître nos modes de penser à l'extérieur. Nous avons obtenu la participation très large des collègues sollicités à tous les niveaux de notre Association et je les en remercie vivement. La vie très dynamique de notre Association dépend de tous et de chacun.

A - Les activités scientifiques réservées aux analystes de l'APF Samedis scientifiques

Nous avons opté pour l'alternance entre une année sans thème et une année avec thème. Cette année les conférences étaient articulées autour du thème des "obstacles". Nous avons entendu le 23 octobre 1999 Jean-Philippe Dubois et Jean Losserand proposant une réflexion sur les résistances ; le premier avec un exposé intitulé : "Déjouer" ; le deuxième avec un titre provocant : "Trois obstacles : bénéfice secondaire, acte délinquant, métapsychologie." Le 22 janvier 2000 c'est l'obstacle du féminin qui a été remis sur le chantier par Patrick Merot : "La féminité, entre homme et femme" et Anne Aubert-Godard : "Féminité, confiance et relation au père". Enfin le 11 mars, les deux conférenciers ont remis au travail le transfert et l'interprétation : François Villa : "Et quand c'est la personne même de l'analyste qui est obstacle?" et Françoise Brelet-Foulard : "Qui s'empare de l'interprétation ?"

La formule de ces samedis est globalement satisfaisante et la participation est importante, Nous avons choisi de donner la parole à des collègues jeunes ou moins jeunes que nous n'avions pas l'habitude d'entendre. Une difficulté subsiste plus ou moins grande selon les cas, celle d'engager le débat entre les deux intervenants. Quant à la discussion avec la salle, elle est souvent intéressante, bien que les prises de parole aient tendance à se ritualiser. Effet bien connu des grands groupes institutionnels !

Entretiens

Les Entretiens de juin ont eu pour thème "Tendance narcissique et résistance dans la cure". Ils ont été dirigés par Dominique Clerc Maugendre. Nous avons entendu Henri Normand ("Le narcissisme n'est pas une fin en soi"), Laurence Apfelbaum ("Le narcissisme s'interprète-t-il ?") et notre collègue britannique Michael Parsons ("Narcissisme-symptôme- narcissisme-état d'esprit"). Nos Entretiens sont toujours un temps fort de notre vie scientifique et institutionnelle. L'invitation d'un collègue venu d'ailleurs nous paraît un usage à maintenir, qui nous permet de garder vivante et dynamique notre ouverture à l'étranger.

La journée intitulée "Points de vue"

Conçue sur une idée originale d'André Beetschen, elle a eu lieu le 20 juin 99. Il s'agit en effet non de solliciter tel ou tel intervenant mais d'offrir à ceux qui le proposent la possibilité d'exposer leur travail. Chaque présentation est discutée par un membre du Comité scientifique. Didier Houzel nous a exposé : "La psychanalyse de l'autisme infantile" ; et André Beetschen a introduit la discussion. Christian Flavigny, discuté par Jean-Philippe Dubois, nous a proposé : "Trame virtuelle, chaîne signifiante". Florence Mélése, discutée par Laurence Apfelbaum, s'est interrogée sur : "L'hypocondrie, une forme du transfert ?" et Roland Lazarovici, discuté par Daniel Widlöcher, a parlé des « "Petites perceptions" : le travail de démarcation dans la cure ». Cette journée a donné lieu à des discussions très vivantes, auxquelles ont participé un grand nombre des collègues présents, avec une liberté de pensée et d'expression sans doute plus aisée dans un groupe de moyenne dimension.

Pour cette année 2000, nous n'avons pas eu suffisamment de propositions pour organiser une nouvelle journée. Peut-être serait-il pertinent d'établir cette rencontre une année sur deux, pour laisser le temps de maturation aux projets susceptibles d'être soumis pour ce type de communication.

B - Les activités scientifiques ouvertes

Les soirées de l'APF intitulées "Penser la Psychanalyse"

Ces soirées, mises en place l'année dernière, ont continué d'attirer un large public. Nous avons ainsi entendu le jeudi 7 octobre 99 Jean-Claude Lavie dans un exposé au titre provocateur : "En finir avec le transfert !" ; Michel Gribinski en a été le discutant. Le 3 février 2000 Jean-Claude Rolland a parlé du "Discours intérieur", discuté par

André Beetschen. Enfin le 27 avril prochain, la conférence de Marie Moscovici portera sur : "La psychanalyse dans le processus civilisateur : une question freudienne". Elle sera discutée par Dominique Clerc Maugendre.

Ces soirées sont un succès par rapport aux objectifs poursuivis : un objectif politique, faire connaître l'APF dans la diversité des personnalités de ses membres et de leur mode de penser ; un objectif analytique, nous exposer à des tiers, c'est-à-dire à l'étranger.

Entretiens du 11 décembre 99: "Le fantasme : une invention ?"

Ces Entretiens ont été réalisés en reprenant l'idée d'une jour-née ouverte, tous les deux ans. Ils ont connu un vif succès, avec néanmoins une participation sensiblement inférieure à celle des précédents sur le Signifiant. Plusieurs facteurs sont sans doute responsables : la multiplication des manifestations scientifiques à l'occasion du millénaire, la concurrence éventuelle de nos Soirées du jeudi... Le Comité scientifique, en accord avec le Conseil, avait organisé cette année un programme dense centré sur trois interventions : celle de Pierre Fédida ("De l'optique du fantasme"), celle de Dominique Maugendre ("A l'origine, le fantasme") et celle de Laurence Kahn ("L'excitation de l'analyste"). Chacune de ces conférences a été suivie, avant l'intervention de la salle, d'une discussion entre trois collègues, deux discutants proprement dits et un modérateur. La première a rassemblé Marie Moscovici et Aline Petitier sous la direction de Daniel Widlöcher ; la deuxième, Lucite Durrmeyer et Patrick Merot sous la direction de Roger Dorey ; et la troisième, Jean-Claude Arfouilloux et Joseph Ludin sous la direction de Bernard Favarel-Garrigues. Enfin la journée a été conclue par André Beetschen tandis que j'en avais fait l'introduction. Au-delà de la qualité des différents exposés se pose la question de l'organisation du programme de cette journée. Dans la continuité de la journée précédente, nous avons opté pour l'engagement actif de beaucoup de collègues (12, sans compter le Secrétaire scientifique et la Présidente !) Il est apparu clairement à tous que notre programme était trop lourd et qu'il conviendrait de diminuer le nombre des interventions : deux conférences, avec chacune un discutant, un seul directeur de discussion (comme pour les Entretiens) pourrait être une formule qui permette de maintenir un niveau continu d'attention active. Le prochain Conseil, s'il poursuit la réalisation de cette journée ouverte, aura à y réfléchir. De même, en ce qui concerne le thème : nous pensons qu'il appartient au Comité scientifique et au Conseil de choisir les

objets de réflexion scientifique qu'ils impulsent.

Les actes de cette journée constituent un livre qui est dès maintenant disponible à la vente, grâce au travail rapide et efficace essentiellement d'André Beetschen mais aussi de Patrick Merot, secondés par Madame Mamane. Nous avons cette fois encore assuré la réalisation de cette publication. La maquette est analogue à celle du livre sur le signifiant, de sorte que nous pourrions ainsi constituer les débuts d'une collection des actes des journées ouvertes de l'APF. Nous en avons tiré 2 000 exemplaires. Le livre sur le signifiant avait été tiré à 3 000 exemplaires ; 1 200 ont été vendus. Mais, comme pour la première plaquette, le problème de la diffusion se pose. Il serait très souhaitable de trouver un véritable éditeur professionnel qui permettrait d'assurer une diffusion plus efficace de cette collection.

4 -L'ENSEIGNEMENT

Il est resté, cette année encore, très dynamique. L'engagement de tous, membres et analystes en formation, reste très important.

Le Comité de l'enseignement s'est réuni trois fois et a poursuivi sa réflexion sur la place de l'enseignement dans notre formation, la diversité des activités proposées, l'évolution du contenu et des cadres. De par sa composition, le Comité de l'enseignement, est comme le soulignait déjà Jean-Claude Rolland, un lieu où s'élabore l'institution dans le rassemblement de représentants des différentes instances qui la constituent. Lieu de réflexion et d'analyse qui situe l'enseignement dans la répartition des instances, la demande des élèves, les idéaux des enseignants, et l'histoire de notre Association.

La classe, groupe d'accueil et de réflexion, animée par Laurence Kahn et Jean-Claude Arfouilloux, a poursuivi son travail en intégrant les nouveaux admis de l'année. Ce groupe, mis en place depuis plusieurs années, est très apprécié et beaucoup en parlent, avec le recul, comme d'un moment très important après leur admission.

Les mardis techniques, organisés par Blandine Foliot, ont été animés par Hélène Widlöcher et Edmundo Gómez Mango qui est venu remplacer Raoul Moury contraint de se retirer pour des raisons personnelles. Cette année se sont succédés : Annie Roux, Pascale Michon-Raffaitin, Martine Baur, Serge Leret, Martine Serres, tandis que Claude Branchi et Bernard Basteau interviendront en mai et juin.

Ces réunions regroupent environ une trentaine d'analystes en formation, dont la composition varie autour d'un noyau stable. Le travail porte sur des difficultés de la pratique et s'appuie sur un matériel clinique.

Les débats sur texte ont trouvé un nouvel essor. Après une lettre incitative de Lucile Durrmeyer, les propositions faites par des analystes en formation ont afflué, plus nombreuses qu'il n'était possible d'en organiser pour cette année ! Quatre débats ont donc pu être programmés : Paule Bobillon et Nicole Oury ont animé la discussion du texte de Jacques André : "Le fil d'Ariane, théorie et féminin" ; Sophie Aubry-Bouchet et Luis Moix celui de Daniel Widlöcher : "Identifier, s'identifier" ; Élisabeth Ciadella-Ravet et Frédéric de Mont-Marin celui d'Aline Petitier : "In statu nascendi" ; enfin Martine Biau-Bezard et Joëlle Forgeas-Noël organiseront en mai prochain le débat sur la conférence de Michel Gribinski : "La conscience hypothétique".

La lecture des textes de Freud, inaugurée sous cette forme par notre Conseil, s'est poursuivie, suscitant l'intérêt des analystes en formation. Le nombre des participants est à peu près constant, bien que la composition du groupe dépende de l'intervenant et du texte proposé. Cette année, Pierre Fédida a commenté : "Le délire et les rêves dans la Gradiva de Jensen"; Bernard Favarel-Garrigues : "Contribution à la psychologie de la vie amoureuse". Edmundo Gómez Mango va parler de : "Passagèreté" ; Jean-Claude Rolland, de : "Pulsions et destins des pulsions" et moi-même de : "La négation".

Les séminaires et groupes de travail et de recherche sont toujours aussi nombreux, légèrement plus cette année que l'année dernière ! Comme l'an passé, Lucile Durrmeyer a eu la responsabilité de recueillir auprès des responsables de groupes le nom des participants. Le comité de l'enseignement a tenu à préciser que cette demande visait seulement à mieux connaître les intérêts des analystes en formation ; en conséquence le nom des participants a été communiqué avec leur accord.

De cette enquête, il ressort que le taux de participation est de plus en plus élevé : sur 175 analystes en formation au 20 janvier 2000 (date de l'enquête)

- 122 fréquentent de 1 à 5 groupes soit près de 70 %. Ils étaient 66,5% l'année dernière.

- 53 ne participent à aucun groupe, soit près de 30 %.

Dans les groupes fermés, réservés aux analystes en formation à l'APF (26 au total) :

- Sur 21 groupes proposés par des membres de l'APF, 18 ont eu lieu, regroupant de 3 à 27 participants (10 ont entre 10 et 27 participants ; 4 entre 6 et 8 ; 4 entre 3 et 5)

- Les 5 groupes animés par des analystes en formation ont eu lieu ; deux ont communiqué leur effectif, constitué pour l'un de 5 participants, et pour l'autre de 4 participants autour de 2 analystes devenus Membres entre-temps.

Dans les groupes ouverts, (beaucoup moins nombreux : 12 contre 26 réservés aux analystes de l'APF) la participation des analystes en formation à l'APF est nettement moindre :

- Sur 8 groupes animés par des membres,
 . 2 ont fonctionné sans la participation d'analystes en formation à l'APF !

. 6 ont rassemblé entre 1 et 5 analystes en formation à l'APF.

- Les 4 groupes ouverts proposés par des analystes en formation ont réuni entre 1 et 3 analystes en formation à l'APF.

Quelques remarques concernant l'évolution de ces activités :

Les membres de l'APF s'impliquent beaucoup dans l'enseignement ; ils proposent de nombreux séminaires qui sont largement suivis, sans compter les activités pour lesquelles ils sont sollicités par le Comité de l'enseignement et le Conseil. Il faut remarquer cependant que la périodicité de ces activités a évolué : la plupart sont devenues, soit mensuelles, soit concentrées sur quelques rencontres échelonnées dans l'année. Très peu de séminaires sont bi-mensuels. Cette évolution (je me souviens d'un temps où tous les séminaires étaient bi-mensuels !) doit avoir des répercussions sur le mode de travail et le processus qu'il engage ainsi que sur la dynamique du groupe. Des réunions plus fréquentes favorisent, à mon sens, l'élaboration, la reprise de notions d'une réunion à l'autre, les allers-retours, bref un mode de pensée plus proche du déroulement analytique. Au niveau du groupe, une plus grande fréquence avantage la circulation de la parole, la mise en activité de chacun. Je reste, pour ma part, très favorable à ce rythme, même s'il n'est plus guère dans l'air du temps ! La fréquence est à associer à la taille du groupe. Or, la fréquence mensuelle permet aux analystes en formation de suivre plusieurs séminaires ; c'est le cas de plus de la moitié de ceux qui sont actifs. Ceci rend compte aussi en partie de la participation élevée de plusieurs groupes. Les analystes en formation semblent très satisfaits de cette formule qui leur permet de connaître davantage de collègues, de susciter le désir de travailler ensemble, de renforcer les liens associatifs.

Mais la fréquentation d'un séminaire tient aussi à plusieurs facteurs : la personnalité, le prestige de l'animateur, les thèmes étudiés (les questions autour de la psychothérapie et de la psychanalyse font parties des préoccupations actuelles des analystes en formation ; mais aussi, éternellement, le transfert, la communication analytique, le sexuel...) et puis interviennent aussi dans le choix, le jour et l'heure de l'activité proposée !... Le Comité de l'enseignement a émis le souhait d'un compte rendu qui pourrait être fait dans chaque groupe, soit par l'animateur, soit par un membre du groupe, à la fin de chaque année, et qui pourrait éventuellement être publié dans Documents et Débats. Cette pratique a existé naguère, puis a été abandonnée, sans que nous nous souvenions pour quelles raisons ?...

5 - LA FORMATION

Le Collège des titulaires s'est réuni trois fois cette année. Outre l'élection des 5 membres sociétaires que j'ai le plaisir d'accueillir aujourd'hui, le Collège a procédé à la validation du cursus de 6 analystes en formation.

Notre Institut de formation comprend à ce jour 175 analystes en formation ; 7 se sont retirés en 1999. Hélène Widlöcher nous donnera en détail l'évolution de notre recrutement qui est faible pour cette année. Il faudra essayer de comprendre pourquoi, si cette situation se prolonge. Cependant, comme toujours, les chiffres sont à mettre en perspective en fonction d'une plus longue durée.

Nous avons prévu une journée de l'Institut de formation qui devait avoir lieu le samedi 27 novembre 1999. Malheureusement nous avons enterré ce jour-là Didier Anzieu. Nous n'avons pas pu reporter cette journée, faute d'avoir pu trouver un samedi libre ; nous espérons que le prochain Conseil pourra rapidement programmer cette journée qui était entièrement organisée. Le thème retenu était : "Les relations entre les commissions de validation et le comité de formation", et nos débats devaient être introduits par Edmundo Gómez Mango, le matin et Pierre Fédida, l'après-midi.

La formation à l'APF continue de susciter l'intérêt de bon nombre de Sociétés. Le COMPSSED, comité d'éducation psychanalytique de l'API présidé par Jacqueline Amati-Mehler, avait organisé à Santiago une rencontre des Directeurs d'Instituts de formation sur le thème : "La fonction de l'analyste formateur : exigences et philosophie".

J'ai été invitée à y présenter le point de vue de l'APF. Cette conférence sera publiée en annexe au présent rapport dans le numéro administratif de Documents et Débats. La communication que j'ai faite (en français, avec traduction simultanée en anglais et espagnol) a eu un retentissement certain : à preuve les nombreuses demandes qui m'ont ensuite été faites de fournir des exemplaires de ce texte. Il est aujourd'hui traduit en anglais, et en cours de traduction en espagnol. Les demandes émanaient, à ma grande surprise, de Directeurs d'Instituts de tendances très diverses, venant aussi bien des Etats-Unis que d'Amérique du Sud.

Cette curiosité pour notre formation s'était déjà manifestée lorsque Michel Gribinski avait présenté en juillet 96, à l'intention des Présidents de la FEP et du responsable du Comité de la Chambre des Délégués, son texte intitulé "En faveur de l'analyse personnelle" texte publié dans le numéro 48 de Documents et Débats et publié également dans le Bulletin de la FEP.

Le COMPOSED s'est aussi intéressé à nous pour un projet de recherche. Il s'agissait pour ce comité d'étudier la relation entre les modes de formation et la façon dont la psychanalyse est pratiquée ou encore quelle formation pour quelle analyse ? Et Jacqueline Amati-Mehler avait l'intention de comparer l'APF et une Société américaine radicalement différente qui n'avait pas encore été choisie. Ce projet de recherche devait utiliser la méthodologie suivante : des entretiens enregistrés avec les membres de l'Institut de formation, ainsi qu'avec des candidats, la participation aux commissions de contrôle, l'accès au matériel clinique des candidats, etc. Tout ceci avec l'assurance "qu'il ne s'agissait pas d'une intrusion" (sic). Après avis du Conseil et de la Secrétaire du Comité de formation, j'ai répondu à Jacqueline Amati-Mehler qu'une telle recherche n'était pas souhaitable pour le moment et que nous ne désirions pas nous y engager compte tenu des problèmes méthodologiques qu'elle soulevait.

6 - LES RELATIONS EXTÉRIEURES

A - Les relations nationales

La question des psychothérapies. Nos relations avec l'Etat et la loi

La Sous direction de la Santé des populations nous invités le 6 juillet dernier à une réunion d'information sur une étude réalisée par l'AFNOR à la demande de la Fédération française de psychothérapie (1).

La FFDP est membre de l'Association européenne de psychothérapie (2). Cette étude visait à apprécier la possibilité de définir une "norme" concernant les psychothérapies, en dehors des critères universitaires. La FFDP affirme s'appuyer sur un corpus théorique, une formation personnelle, des supervisions et une déontologie rigoureuse. Le souci du Ministère concerné, celui de la Santé des populations, se situe dans la perspective de défense du consommateur. Ce n'est pas la Sous-direction des professions de Santé qui aurait pour but de réglementer l'exercice de la profession. A la réunion de juillet étaient invités les Présidents des Sociétés de psychanalyse, Jean Coumut pour la SPP, Daniel Zaoui pour le IVème Groupe, et moi-même. J'avais demandé à Dominique Maugendre de m'y accompagner. Il y avait aussi des représentants des Syndicats de psychologues, et plusieurs représentants de ces groupes de psychothérapeutes. A la même époque, le Ministère a également consulté l'Association française de psychiatrie. Les psychanalystes présents, SPP, IVème Groupe et APF, ont pris la position d'affirmer la nécessité pour être psychothérapeute d'une formation universitaire de psychiatre ou de psychologue à laquelle vient s'ajouter une formation spécifique selon le type de psychothérapie, les Sociétés de psychanalyse assurant la formation des seuls psychanalystes. Cette position repose sur le fait que ces critères universitaires laissent les analystes complètement en dehors de cette question. Devant la complexité des problèmes soulevés, les représentants du Ministère ont conclu qu'il fallait prolonger la réflexion, éventuellement constituer une commission d'experts... Depuis, Bernard Kouchner, très intéressé par ces questions, a été appelé à d'autres fonctions, et nous n'avons plus eu de nouvelles du dossier.

La question a resurgi récemment par une toute autre voie. Un député de Haute-Savoie, Bernard Accoyer (RPR), interpellé par une plainte formulée dans sa circonscription par des victimes d'une secte sous couvert de psychothérapie, a déposé un projet de loi à l'Assemblée nationale, relatif à l'usage du titre de Psychothérapeute. La proposition est la suivante : "L'usage du titre de psychothérapeute est strictement réservé d'une part aux titulaires du diplôme de docteur en médecine qualifié en psychiatrie et d'autre part aux titulaires d'un diplôme de troisième cycle en psychologie". Ce projet de loi appuyé par

1. La FFDP vient de scissionner, une fraction continue avec Meignant, l'autre, majoritaire se regroupe autour de J.-M. Fourcade.

2. L'EAP regroupe toutes sortes de psychothérapeutes, humanistes, comportementalistes, amourologues, sexologues, sophrologues, etc.

un bon nombre de députés de l'opposition sera examiné prochainement. Dans cette perspective, l'Association française de psychiatrie, et son secrétaire général Christian Vasseur qui est également psychanalyste de la SPP, ont organisé un colloque pour sensibiliser le public et les médias, le jeudi 23 mars prochain, à l'Assemblée Nationale. Ce colloque est intitulé : "La psychothérapie et la loi". Sont invités à y participer, la Présidente de l'APF, le Président de la SPP, des universitaires, et d'autres personnalités comme Patrick Guyomard, Nathalie Zaltzman, Daniel Widlöcher, Catherine Chabert, interviendront également dans les tables rondes prévues.

Selon des informations non confirmées, le gouvernement pourrait se saisir de ce dossier et proposer un autre projet qui pourrait viser à traiter globalement la question et proposer un statut élargi du psychothérapeute. Dans ce cas, si la psychothérapie venait à être réglementée par une loi, les Sociétés de psychanalyse pourraient être interpellées sur leur mode de formation des psychothérapeutes, ou encore appelées à faire la preuve que la psychanalyse constitue un acte psychothérapique. Nous n'en sommes pas là. Le projet Accoyer s'appuyant sur les seuls critères universitaires nous permettrait de détourner le problème qui consisterait à courir le risque d'être fédérés à une vaste organisation de psychothérapie.

La position de l'APF a toujours été de se démarquer des intérêts de défense professionnelle. Pouvoir rester en dehors, maintenir l'analyse en marge de tout étatisme est certainement la position la plus satisfaisante. Cette position sera-t-elle long-temps tenable ? En tout état de cause, la vigilance que permet l'Information sur toutes ces questions, me paraît indispensable !

Relations avec les autres groupes analytiques français

Avec la SPP

Nos relations restent cordiales et sympathiques. Nous avons été amenés à nous rencontrer à diverses occasions : dîner annuel devenu traditionnel, échanges d'informations diverses, notamment au sujet des démarches gouvernementales concernant les psychothérapeutes, invitations réciproques à certaines de nos communications scientifiques ... dans la mesure des possibilités de nos calendriers respectifs, travail en commun pour la préparation du colloque de la FEP sur la psychanalyse de l'enfant en mai prochain et du congrès de l'IPA de Nice 2001. Jean Cournut qui se fait régulièrement représenter dans les réunions internationales, a donné pour consigne de s'aligner sur nos positions !

Le Congrès des Psychanalystes de Langue française s'est déroulé à Paris du 13 au 16 mai 99. Nous avons participé à son élaboration sur le plan scientifique : le thème avait été choisi par Catherine Chabert et Bernard Penot, les deux rapporteurs, avec les organisateurs du Congrès, Gérard Bayle et Georges Pragier. Et Laurence Kahn et moi-même avons fait partie du Comité scientifique du Congrès. C'est la première fois que notre participation à ce Congrès devient véritablement institutionnelle, ce qui constitue un changement important dans les échanges scientifiques entre nos deux Sociétés. Auparavant les invitations qui avaient été faites à plusieurs de nos membres, Didier Anzieu en 1970, Daniel Widlöcher en 81 et 95, François Gantheret en 87, Jean-Claude Rolland en 97 étaient individuelles. Le changement intervenu cette année a entraîné une forte présence de l'APF : 42 membres ou analystes en formation ! Outre Catherine Chabert dont le rapport remarquable et l'élaboration continue qu'elle a menée tout au long du congrès ont fortement stimulé notre pensée, sont intervenus : Jean-Claude Arfouilloux, Roger Dorey, Laurence Kahn, Daniel Widlöcher et moi-même. Ont apporté également leurs contributions dans les divers ateliers Jacques André, Annie Anzieu, André Beetschen, Françoise Brelet-Foulard, Dominique Clerc Mau-gendre, Monique Rovet.

Il a été décidé que la participation institutionnelle de l'APF serait maintenue une année sur deux, lorsque le Congrès a lieu en France. Il en sera ainsi en mai 2001 où Laurence Kahn présentera l'un des rapports. En 2003, ce sera André Beetschen et le Congrès aura lieu exceptionnellement à Lyon. Cette année, le Congrès va avoir lieu à Montréal avec la contribution de la Société psychanalytique de Montréal. Y interviendront André Beetschen, Daniel Widlöcher et moi-même.

Les Journées occitanes qui devaient avoir lieu cette année en octobre à Nice ont été annulées par la SPP, du fait de difficultés internes intervenues entre la SPP et ses représentants dans le Midi.

Avec le IVème Groupe, nous gardons les liens d'amitié qui existent depuis longtemps avec Nathalie Zaltzman, Marie-Claude Fusco ; nous avons entretenu une relation très agréable aussi avec Daniel Zaoui, l'actuel Président du Groupe. Plusieurs de ces collègues sont venus participer à nos activités scientifiques ouvertes, notamment nos soirées du jeudi et la journée sur le fantasme. Je n'ai pas pu, cette année, me rendre à leurs invitations, faute de disponibilité.

B - Les relations internationales

Rencontre avec la Société de psychanalyse belge à Bruxelles, le 15 janvier 2000.

Cette rencontre a été décidée par les Conseils de nos deux Sociétés en dehors du cadre de la FEP. Elle avait été initiée par un échange entre la Présidente Nicole Minazio et moi-même. La Société belge a été longtemps très liée à la SPP. Le Conseil actuel souhaitait un rapprochement avec l'APF. Nous avons choisi le thème de cet échange scientifique dans le prolongement des questions qui font l'objet actuel des préoccupations internationales, et nous avons donc travaillé sur "Des figures psychothérapiques du processus psychanalytique" à partir de deux exposés, celui d'Eliane Feld "De la captation d'une psyché" et de Pierre Fédida "C'est le rêve qui est psychothérapeute". Tous deux ont appuyé leur réflexion sur un matériel clinique avec des séquences analytiques longuement présentées qui ont permis au groupe un travail d'élaboration en profondeur. Nous avons décidé pour cette première rencontre de la limiter aux seuls membres de nos Sociétés. De fait, nous n'étions qu'un petit groupe, 14 pour l'APF, à peine plus pour la Société belge dans une ambiance extrêmement conviviale. Cette journée s'est déroulée à la plus grande satisfaction des participants et nous avons proposé de rendre l'invitation de nos collègues belges l'année prochaine à Paris, sous réserve de l'accord du prochain Conseil.

La FEP

Le Conseil de la FEP, constitué des Présidents des Sociétés européennes et du Bureau exécutif, s'est réuni comme à l'accoutumée deux fois cette année, à Berlin le 25 mars 99 et à Lisbonne le 12 novembre 99. La FEP a traversé un moment très difficile, entre le décès de James Innes-Smith et l'élection du nouveau Président. Six mois qui ont obligé Alain Gibeault à prolonger son mandat pour assurer de nouvelles élections, ainsi que la gestion des affaires courantes. Cette période a été marquée par une remise en question générale, du fonctionnement de la FEP, de ses objectifs, de son articulation avec l'IPA... Divers Comités ont été constitués, qui ont beaucoup travaillé sur ces questions ; j'ai moi-même participé au Comité sur les activités scientifiques. Toutes ces réflexions qui n'ont abouti à aucune décision ont été transmises au nouveau Bureau qui a été élu à Lisbonne. David Tuckett est devenu Président ; il a choisi Gabriele Junkers (allemande) comme Secrétaire Générale. Eike Wolf (d'origine germanique, actuellement membre de la Société belge et parfaitement trilingue) a

été élu responsable du Bulletin et de la communication. Les deux Vice-Présidents, Emma Piccioli (italienne) et Imre Szecsödy (suédois) restent en place ainsi que le Trésorier, Henk Dalewijk (hollandais). La constitution de ce Bureau montre à l'évidence l'absence de représentants francophones ! David Tuckett nous a dit le regretter beaucoup !.. Je l'ai assuré que nous étions prêts à prendre notre place dans la vie scientifique de la FEP. Depuis son élection, David Tuckett a élaboré toute une politique et des objectifs pour la FEP dont il nous a longuement exposé les grandes lignes par courrier. Il a ainsi défini des secteurs d'activité au sein desquels il propose que se constituent des groupes de travail : approfondissement du travail clinique, activités de formation, réflexion théorique, promotion et protection de l'analyse. Ces groupes devraient rassembler les différentes représentations européennes, au risque peut-être de fondre les différences et de perdre la spécificité et l'originalité de notre pensée de l'analyse. Enfin il est clair également que David Tuckett souhaite élargir les pouvoirs actuels du Bureau de la FEP et surtout ceux du Président. En effet, il propose que la réunion des Présidents avec leurs délégués de la Chambre des Délégués, réunion qui avait lieu jusqu'ici en dehors du Bureau de la FEP, soit désormais présidée par le Président de la FEP. Cependant, rien n'est encore décidé. Le prochain Conseil qui verra à Londres le 31 mars sera très important. Les Présidents peuvent avoir une réelle influence sur les orientations qui seront prises. Enfin il ne faut pas oublier que l'évolution de la FEP est solidaire de l'évolution de l'API elle-même en cours de restructuration. Dans le projet Tuckett la FEP se prépare à assumer les fonctions régionales de l'API.

En bref, voici les activités de la FEP auxquelles nous avons participé :

- Congrès de Berlin du 25 au 28 mars 1999 sur le thème : "Amour, haine et violence : un défi pour la psychanalyse contemporaine". Dominique Clerc Maugendre a fait un exposé très suivi par un public nombreux dans un atelier sur "Amour, haine et violence dans le contre-transfert". J'ai moi-même remplacé Elisabeth Brainin pour présider et présenter l'exposé d'Alberto Semi, lui-même empêché et dont le texte a été lu par Luigi Rossi. Ont participé à ce congrès : André Beetschen, Joseph Ludin, Lucile Durrmeyer.

- Le Séminaire des membres associés a eu lieu à Solbacka en Suède du 11 au 13 juin 1999. Sylvie de Lattre et Leopoldo Bleger y ont représenté l'APF.

Après des demandes réitérées, j'ai enfin obtenu pour cette année que nous ayons un analyste de l'APF parmi les superviseurs des groupes. Ce sera Pierre Fédida.

- Le Colloque sur l'analyse de l'enfant et de l'adolescent à Bâle du 9 au 10 octobre a eu pour thème : "Entre l'enfance et l'âge adulte : considérations théoriques et techniques en psychanalyse de l'adolescent". Françoise Brelet et Blandine Foliot y ont représenté l'APF.

- Le Colloque sur la formation s'est déroulé à Vienne le 30 et 31 octobre 1999. Le thème proposé : "Modèles de formation en psychanalyse et psychothérapie" a suscité un très vif intérêt au point que les participants ont demandé à poursuivre le travail entrepris en se retrouvant trois années de suite. Les interventions ont été diffusées auprès des participants afin que chacun puisse les utiliser dans sa Société. Il est vrai que des modèles très contrastés de formation ont été présentés. J'ai été ainsi discutante de la communication de Ekkehard Gattig (de la Société allemande). L'APF était également représentée par Jean-Claude Arfouilloux et Dominique Clerc Maugendre.

Toutes ces différentes manifestations de la FEP sont aussi appelées à évoluer, selon l'accord qui sera donné aux propositions de David Tuckeff. Le Séminaire des Membres associés serait maintenu ; le Colloque sur la formation aussi, pour une période de trois ans. Les autres pourraient soit disparaître, soit être transformées, soit être rattachées au grand Congrès qui a lieu tous les deux ans.

L'API

J'ai gardé le meilleur pour la fin, car nous avons eu le très grand plaisir, cette année, de participer à l'élection de Daniel Widlöcher à la Présidence de l'API. Les résultats ont été officiellement proclamés à Santiago lors du Congrès de juillet dernier et Daniel Widlöcher entrera en fonction à Nice en juillet 2001. Nous sommes très heureux et très fiers de compter parmi nous un Président de cette prestigieuse Association fondée par Freud, C'est sans doute d'autant plus important pour nous que l'histoire de l'APF à ses origines a été profondément marquée par le désir de ses fondateurs d'une affiliation à l'API.

L'API à laquelle on a beaucoup reproché une dérive bureaucratique, un éloignement des Membres et des Sociétés, est actuellement en recherche d'un autre mode de fonctionnement. Otto Kernberg, l'actuel Président, a mis en chantier un vaste projet de restructuration de l'API. Ce projet qui entraîne des discussions complexes et fera l'objet d'une

consultation générale des Membres, n'entrera en application qu'en 2003 au mieux. L'intérêt majeur de cette réforme est le suivant : l'API a été conçue comme une Association de Membres, mais l'accroissement du nombre de membres augmente la distance de chacun du gouvernement de l'API. Les Présidents des Sociétés sont beaucoup plus au courant des problèmes qui doivent être gérés par l'API. L'essentiel de la réforme à l'étude consiste à équilibrer la représentation des Membres et des Sociétés. Deux conceptions s'opposent : l'une propose un Conseil composé de représentants élus des Membres et des Sociétés dans des proportions encore à l'étude, avec un Bureau exécutif restreint. L'autre repose sur un bicaméralisme constitué d'un Conseil et de la Chambre des Délégués (qui disparaîtrait dans le projet précédent). Dans ce cas, les projets, pour être adoptés feraient la navette entre les deux instances. Actuellement un autre projet est en cours d'élaboration qui essaierait de faire une synthèse. Comme toujours, ces questions constitutionnelles recèlent des questions politiques, c'est-à-dire des luttes de pouvoir. Le projet à l'étude conjugue un pouvoir centralisé, mais avec une délégation plus ou moins importante aux régions ; s'y opposent les partisans d'une solution fédérative qui favoriserait l'hégémonie des grandes Sociétés.

Le 41ème Congrès de l'API s'est donc déroulé à Santiago du 25 au 30 juillet dernier. Outre Daniel Widlöcher, étaient présents : André Beetschen, Guy Darcourt, Jean-Claude Rolland, Monique Rovet, Hélène Widlöcher et moi-même. Le thème du Congrès était : "L'affect dans la théorie et la pratique". André Green a été l'un des trois rapporteurs. Les membres de l'APF présents au Congrès sont intervenus dans certains des nombreux panels et ateliers proposés aux participants :

- André Beetschen a été le modérateur d'une importante table ronde sur : "Pleasure in fantasy and reality".

- Jean-Claude Rolland, modérateur dans une discussion portant sur des communications individuelles ayant pour thème : "Having a life : how affect supports the subject".

- Monique Rovet a présenté une communication individuelle intitulée : "Aimer mourir. Désirer vivre."

- J'ai moi-même présenté une communication dans une table ronde sur : "Affects in men and women : gender differences" et j'ai été rapporteur d'une autre table ronde sur : "Affective self-disclosure by the analyst".

Au pré-congrès sur la formation, Jean-Claude Rolland est intervenu dans une table ronde sur: "Psychoanalysis and the University".

Ce Congrès de Santiago n'a réuni que 700 personnes (sur les 9 500 membres de l'API!) et a subi un déficit budgétaire important. Nous sommes impérativement tenus de faire des bénéfices au Congrès de Nice que nous organisons actuellement conjointement avec la SPP !

Ce congrès de juillet 2001 auquel nous attendons une participation de 3 000 personnes, exige une préparation longue et complexe tant sur le plan de l'organisation locale que sur le plan scientifique. Le LAC (3) continue le travail déjà engagé depuis 1998 ; cette année, nous avons eu une réunion d Santiago en juillet 1999 et une autre à Nice le 15 mars 2000. Entre temps, l'API s'est dotée d'un Directeur administratif, Piers Pandred, compétent et efficace, sur lequel le LAC va pouvoir s'appuyer et même se décharger des décisions importantes d'ordre matériel ou engageant des responsabilités financières. Nous avons dû cependant décider d'une participation financière à la réception d'accueil comme le veut la tradition (cela avait déjà été le cas en 1973 où le Congrès avait eu lieu à Paris). La répartition sera la suivante : 30 000 Fr pour nous, 140 000 Fr pour la SPP ce qui couvre la moitié des frais de cette réception, l'autre moitié étant payée par l'API.

Le Comité scientifique de ce congrès est présidé par Jorge Canestri de l'Association Italienne, et comprend un Vice-Président pour l'Amérique du Nord, Robert Glick de New York, un Vice-Président pour l'Amérique latine, Alcira Mariam Alizade de la Société Argentine et un Vice Président pour l'Europe, Ekkehard Gattig, de la Société allemande, ainsi qu'une Secrétaire Jane Milton de la Société Britannique, c'est-à-dire pas de français. Nous avons obtenu de participer à ce Comité, Jean Courmut et moi-même, en tant que "Secrétaires de Liaison" avec le LAC. Or, grâce à Jean-Claude Arfouilloux qui "surfait" un soir sur le Net, nous avons appris début mars, que le programme était déjà en parti constitué ! Nous avons été "oubliés" ! J'ai protesté vivement auprès de Jorge Canestri, de Bob Tyson Secrétaire Général de l'API et de Piers Pandred, qui m'ont immédiatement présenté des excuses et invitée à participer aux réunions du Comité du Programme, réunions qui ont eu lieu à Nice les 14, 15 et 16 mars. Jean Courmut m'a donné sa délégation. Cette participation était importante du fait de l'absence de représentants de la psychanalyse francophone dans ce Comité du

Programme. J'ai pu ainsi proposer des collègues français pour participer aux différentes activités qui n'étaient pas encore arrêtées, panels, ateliers, ou "rencontres avec des auteurs". Nous allons voir la suite qui sera donnée à ces propositions...

Quelques mots pour conclure ce rapport : ce mandat de deux ans est à la fois long et court. Long du fait de l'importance de l'investissement qu'il exige, de la difficulté de mener en même temps le travail institutionnel et notre travail analytique. Le premier est dans la réalité, la politique, la réflexion secondarisée, l'action. Le deuxième nous plonge dans la seule réalité psychique, les processus primaires, et notre unique action réside dans l'interprétation. Comment fonctionner dans les deux registres ? Il m'est arrivé d'utiliser ma compréhension analytique pour tenter de saisir ce dans quoi je pouvais être prise, dans mes fonctions institutionnelles, en tant que femme, en tant que Présidente. Mais réciproquement, être Présidente ne m'a pas souvent aidée à être analyste sauf à mieux comprendre et repérer les fonctions du surmoi/idéal du moi !

Mandat trop court cependant poursuivre les effets des orientations politiques retenues, comme pour pouvoir engager une étude approfondie de tous les sujets qui le mériteraient. Les choix effectués laissent nécessairement en jachère d'autres domaines...

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans un mot particulier à mes collègues du Conseil : à Françoise Brelet pour son écoute attentive des problèmes et sa vigilance à l'égard de notre place en province, à Dominique Maugendre pour sa clair-voyance politique, à Jean-Claude Arfouilloux pour sa loyauté et sa présence continue, à André Beetschen pour sa compétence, sa fiabilité et sa délicatesse, à Patrick Mérot pour son efficacité discrète mais remarquable. A tous pour leur amitié.

Je voudrais aussi remercier les différents Comités qui ont beaucoup travaillé, chacun dans une tâche spécifique mais tous dans un souci de réflexion analytique sur le travail demandé.

Enfin je vous remercie, chers collègues, de m'avoir permis de conduire l'APF en votre nom, pendant ces deux années. C'est une expérience unique qui m'a beaucoup appris, sur moi, sur vous, sur la place qu'occupe notre Association pour nous tous.

3. Local Arrangement Committee, comité d'organisation locale. Il est composé de Jean-Claude Arfouilloux, Patrick Mérot, Guy Darcourt et moi-même, pour l'APF ainsi que de Jean Courmut, Martine Myquel, Eric Valentin et Michel Vincent pour la SPP.

Rapport sur les activités du comité de formation
mai 1999 –mars 2000
Hélène Trivouss-Widlöcher

Mes chers collègues,

Ayant à vous présenter aujourd'hui l'ensemble de l'activité annuelle du Comité de formation, je souhaite vous faire part de quelques réflexions au terme de mes trois années de secrétariat.

- DEMANDES D'ADMISSION À L'INSTITUT DE FORMATION Nombre

total de candidatures examinées : 17 (sur 25 jugées recevables, parmi 336 lettres de demande d'informations)
 (23 en 97/98, sur 25 recevables dont 301 lettres reçues)
 (25 en 98/99, sur 32 recevables dont 342 lettres reçues)

- 4 hommes, 13 femmes
- médecins: 7 (4 psychiatres, 2 généralistes et 1 ophtalmologiste)
- psychologues : 9
- orthophoniste : 1
- divans
 - APF : 10
 - SPP:2
 - IV^{ème} Groupe : 1
 - Lacaniens : 2
 - Divers : 2

Nombre de candidats admis : 2

- (6 en 97/98)
- (11 en 98/99)
- 2 femmes
- 1 psychiatre, 1 psychologue
- divans APF : 2 titulaires

Nombre de candidats refusés : 15

- (17 en 97/98)
- (14 en 98/99)
- 4 hommes - 11 femmes
- médecins : 6 (3 psychiatres, 2 généralistes, 1 ophtalmologiste)
- psychologues : 8
- orthophoniste : 1
- divans
 - APF : 8 (2 titulaires, 3 sociétaires, 3 analystes en formation)
 - SPP:2
 - IV^{ème} Groupe : 1
 - Lacaniens : 2
 - Divers : 2

Commentaires

- Nombre de divans APF 10/17. Ce pourcentage important de divans APF se retrouve depuis 3 ans.

- - Les deux candidates admises demeurent à Paris.

À noter que le nombre de lettres reste stable dans l'ensemble (336 lettres cette année, 342 l'an passé, contre 301, il y a 3 ans).

II - DEMANDES DE VALIDATIONS DE CONTRÔLES Premiers

contrôles

- (7 en 97/98)
- (10 en 98/99)
- 8 demandes ont été validées.
- Il n'y a eu aucun refus.

Seconds contrôles

- (6 en 97/98)
- (6 en 98/99)
- 13 demandes ont été validées.
- Il y a eu deux refus.

III - DEMANDES D'HOMOLOGATIONS DE CURSUS

- 15 demandes ont été jugées recevables par le Comité de formation et transmises au Conseil.
- 6 ont été homologuées par le Collège des titulaires (7 en 98/99).
- 9 sont en attente.
- Il n'y a pas eu de refus.

IV - ÉTAT ACTUEL DU CURSUS DES ANALYSTES EN FORMATION**A - Présentation des données**

- 173 analystes en formation au 7 mars 2000
- 184 " " 15 mars 1999
- 179 " " 17 mars 1998

À noter qu'il y a eu cette année 7 démissions et un décès.

Contrôles en cours

Cl : 34 (50 en 97/98 ; 40 en 98/99)

C2 : 23 (30 en 97/98 ; 32 en 98/99)

Il y a eu cette année un nombre important de contrôles validés, d'où la diminution du nombre de contrôles en cours.

- Ces contrôles se répartissent comme suit :

Superviseurs	Contrôles en cours
2	6
1	5
5	4
2	3
4	2
7	1
9	0

Il y a cette année 30 membres à l'Institut de formation, alors que nous étions 33 l'an passé. J : B. Pontalis a démissionné de l'Institut de formation, Didier Anzieu et Wladimir Granoff sont décédés.

B - États des lieux

1) Commentaire du tableau 1

Le nombre des analystes en formation diminue de 184 à 173 ; le nombre de contrôles diminue de 85 à 57 ; le nombre de contrôleurs ayant des candidats a diminué de 23 à 20;

le nombre de candidatures examinées est passé de 25 à 17.

Les admissions (mai 1999 à mars 2000)

- elles ont été stationnaires de 1991 à 1998: entre 8 et 11.
- en baisse durant l'année 1999/2000:2. À noter que le chiffre des candidatures jugées recevables a été le même en 97/98 et cette année : 25. Par contre le nombre de candidatures examinées a été inférieur :

- 17/25 cette année
- 23/25 en 97/98
- 25/32 en 98/99.

Les premiers contrôles validés

- durant l'année 98-99: 10
- durant l'année 99-00 : 8

- Les deuxièmes contrôles validés :

- avril 1998 à mars 1999: 5
- avril 1999 - mars 2000: 13 (2 refus)

2) État des lieux de l'évolution des cursus depuis 1968 jusqu'à 1999

Il y a 94 analystes en formation admis depuis janvier 1990, sur un nombre total de 173. Par rapport au bilan évolutif depuis 1968 fait à la demande de Michel Gribinski en mars 1998, l'augmentation de la file active (candidats en cours de contrôle, ayant validé 1 ou 2 contrôles, ou en attente d'homologation), très nette dans la cohorte des années 1990, se maintient. Au nombre de 71 en file active sur 94, on compte 39 hommes et 55 femmes, 52 médecins et 42 psychologues. Par comparaison avec la période précédente, on constate pour la période la plus récente que les femmes sont devenues plus nombreuses que les hommes tandis que les médecins restent toujours plus nombreux que les psychologues. Au total, le pourcentage de femmes psychiatres a considérablement augmenté, ce qui d'ailleurs est la tendance générale parmi les internes en psychiatrie.

Par ailleurs un survol de 3 ans d'activité du Comité de formation depuis 1997 montre que sur 18 admissions, 9 sont aujourd'hui sans suite. Parmi eux les analystes très récemment admis, mais il faut se rappeler que beaucoup d'analystes en formation n'ont pas encore de patients de contrôle.

V - CONSIDÉRATIONS SUR LE MODE DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE FORMATION (MAI 1999 À MARS 2000)

Au terme de la troisième année de mon mandat je souhaite partager avec vous quelques réflexions et interrogations.

Le travail de présélection s'est fait avec une attention soutenue ; il a consisté à répondre aux demandes d'information écrites, par des lettres-type élaborées précédemment ensemble, ou des réponses personnalisées selon le contexte. Ce travail je l'ai fait très régulièrement avec la collaboration active et chaleureuse de Madame Sylvia Mamane, secrétaire de notre Association.

Le nombre de lettres de demande d'information semble avoir nettement augmenté depuis la mise en place des conférences ouvertes de l'APF. Les chiffres montrent que nous avons répondu environ à une cinquantaine de lettres supplémentaires depuis deux ans. Une moyenne de 350 réponses contre 301 en 97/98. On peut néanmoins remarquer qu'en 1995-96 il y avait eu 423 demandes téléphoniques (on répondait alors au téléphone), et 197 réponses écrites seulement. Je ne sais ce qu'on peut en conclure. Auparavant en 1994-95, il y avait eu 170 réponses. Cette année nous avons répondu à **336** lettres. L'augmentation de ce chiffre probablement lié à la politique d'ouverture, portera vraisemblablement ses fruits ultérieurement.

En ce qui concerne les candidatures jugées non recevables au moment de leur demande, avant ou après refus du Comité, j'ai été amenée à recevoir personnellement une dizaine de personnes afin de laisser ouverte l'éventualité de leur entrée ultérieure à l'APF. Cela a également été pratiqué par les autres membres du Comité. Plusieurs fois ces entrevues ont abouti à une reprise d'analyse personnelle des candidats ou à un travail théorico-clinique avec des membres de notre Association.

Les tableaux comparatifs concernant le trajet des analystes en formation acceptés depuis 10 ans confirme le dynamisme d'une file active. Ceci se voit également par leur participation importante aux activités scientifiques et aux activités d'enseignement.

La difficulté majeure concerne les problèmes de recrutement ; elle était déjà signalée nettement en 92/93 par Pierre Fédida. Cette situation semble s'aggraver... Cette année on a constaté à la fois une chute du nombre de candidatures évaluées et du nombre de candidats acceptés.

Il faudrait probablement une année supplémentaire pour évaluer ce phénomène, car on ne peut totalement négliger l'effet de hasard concernant les résultats de cette année. Cependant le problème concerne depuis une dizaine d'années notre Association et tous les Conseils ont cherché chacun selon son style à proposer des solutions.

Outre les journées ouvertes sur l'extérieur, avec de nombreuses participations des membres de l'APF, nous avons eu des échanges particulièrement intéressants entre nous concernant la clinique de la sélection (D. Clerc Maugendre), et de la supervision (J: C. Lavie, J: C. Rolland).

Néanmoins cette préoccupation demeure. Nous recevons, au niveau des demandes de candidatures, des candidats insuffisamment préparés pour que nous puissions accepter de les prendre en contrôle. Le passage de la place d'analysant à celle d'analyste est souvent totalement confus, semblant fréquemment inanalysé si tant est qu'il le puisse, et les raisons du choix de l'APF sont évanescences. Certains d'entre eux postulent même dans plusieurs associations en même temps. Nous avons commencé à poser des interrogations au Comité de formation, étant particulièrement concernés par le nombre des refus. Certains d'entre nous se sont préoccupés de la perte d'identité de l'APF face aux nouvelles générations, de la longueur et la rigueur du cursus. À propos de cette durée je voudrais faire deux remarques, il faut tenir compte à la fois du manque de patients de contrôle et d'une nécessité d'un temps préalable pour se familiariser avec l'institution.

D'autres ont évoqué l'absence de représentants de l'APF dans les Institutions cliniques, les effets de la disparition de la Nouvelle Revue, la disparition de membres qui ont très largement contribué à la renommée de notre Association : Victor Smimoff, Didier Anzieu, Wladimir Granoff nous manquent jour après jour. Il est certain que nous aurons à soutenir de nouveaux enjeux dans les années qui viennent. Enfin pour terminer par une note plus optimiste et qui concerne aussi l'image de l'APF, rappelons que la plus petite Société du monde (du moins je le crois) vient de donner à PIPA son futur Président en la présence de Daniel Widlöcher.

Il me reste à remercier chaleureusement notre Présidente Evelyne Sechaud avec qui j'ai travaillé dans un climat d'amitié et de confiance, les membres du Conseil et les membres du Comité de formation qui m'ont tant appris et avec lesquels j'ai prouvé beaucoup d'intérêt dans notre travail en commun.

Rapport de trésorerie au 31 décembre 1999

Patrick Merot

Pour ce rapport de trésorerie sur l'activité de notre Association en 1999, mon souhait serait de pouvoir transmettre en quelques phrases ce que j'ai réussi à comprendre de la chose comptable au long de ces deux années de fonction.

Pour cette raison, je me propose de faire débiter le rapport de trésorerie 1999 par le compte de fonctionnement qui est un point de vue limité à l'année qui vient de s'écouler et qui se réfère à des réalités immédiates.

Nous examinerons ensuite le bilan qui est une sorte de vue en perspective sur toute l'histoire comptable de l'institution

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT 1999.

Par rapport à l'année dernière un document nouveau est apparu. Ce tableau qui était jusqu'alors un document de travail a l'avantage d'une très grande lisibilité : il s'agit d'une ébauche de comptabilité analytique qui répartit les dépenses (et les recettes) non seulement en fonction de leur nature, mais en fonction de leur destination (ou de leur provenance). Ce tableau permet de voir immédiatement le résultat, en terme financier bien sûr, de ces différentes activités.

A l'extrême gauche du tableau une première colonne donne, à titre de comparaison, les chiffres du bilan 1998. A l'extrême droite une dernière colonne donne le total, pour l'année 1999, pour chaque ligne, de chaque catégorie de dépense ou de recette.

Vous disposez également de deux graphiques qui visualisent sous une forme qui permet de repérer l'importance relative de chaque poste, pour les charges, les recettes, et les résultats.

Nous commencerons l'examen de ce compte de fonctionnement et de résultat par la colonne intitulée : **fonctionnement général**.

Elle concerne les dépenses et les recettes qui n'ont pas lieu de faire l'objet d'une ventilation parce qu'elles sont homogènes et ne concernent qu'un seul pôle d'activité. Ainsi, pour

reprendre les postes principaux, je commenterai successivement :

Les frais de personnel : légèrement supérieurs à la prévision du fait de la combinaison de plusieurs facteurs. L'arrêt de travail de madame Mamane au début de l'été a nécessité son remplacement par un temps partiel mais ceci n'a eu qu'une incidence minimale sur les comptes. Par contre une accumulation d'heures complémentaires, qui ne pouvait être épongée en journées de récupération, a été réglée en heures complémentaires. Ces heures, dont le nombre est appelé à être très variable d'une année sur l'autre, correspondent pour l'essentiel à la présence, vigilante et accueillante, de notre secrétaire aux activités extérieures de l'association.

Le loyer du siège, Place Dauphine, pour 78 920 F, somme dans laquelle se trouve inclus les charges et les frais de ménage.

Les honoraires du cabinet comptable, pour 35 000 F.

Les frais de déplacement pour 173 445 F, soit une très sensible augmentation par rapport à 1998, mais celle-ci avait été anticipée au budget prévisionnel puisqu'elle est due essentiellement aux déplacements de membres mandatés au congrès de Santiago.

Les cotisations représentent un poste important qui s'élève à 129 847 F. Rappelons que la cotisation des membres à l'IPA est de 1750 F (250 \$) par membre, la distinction entre *full member* et *partial member* ayant disparu depuis le congrès de Santiago aussi bien pour la cotisation que pour le droit de vote. La cotisation de la FEP est de 525 F (125 FS).

Les six colonnes qui suivent correspondent à autant d'activités organisées durant l'année, que j'ai ainsi détaillées. Il s'agit d'un tableau à double entrée : sur la ligne horizontale vous retrouverez à quel type de dépense renvoient les nombres étagés verticalement dans chaque colonne.

Je commenterai les chiffres les plus importants.

Les soirées du jeudis ont représenté 89 782 F de dépenses pour 46 110 F de recettes soit un résultat de - 43 672 F. Les dépenses ont donc été couvertes pour la moitié par les recettes.

Les entretiens de juin 1999 qui se sont déroulés à la maison des polytechniciens ont dégagé un excédent de 40 334 F.

La journée de décembre sur le fantasme. La participation a été de 380 personnes, c'est-à-dire sensiblement inférieure à nos espoirs mais seulement un peu inférieure à nos prévisions qui avaient envisagé un tel cas de figure. La plus grande attention avait été apportée au niveau des charges. De ce fait la journée a pu dégager un excédent de 75 788 F.

La vente du livre **Le signifiant** » a dégagé une recette de 5729 F. Il est intéressant de faire le point sur les deux années de vente du signifiant : l'année 1998 avait vendu pour 55 448 F (un peu moins de 1000 ex.), l'année 1999 pour 9 318 F (soit 170 ex.) soit 64 766 F au total. La fabrication du signifiant ayant coûté 95 274 F, on constate que en deux ans ce sont les deux tiers des frais engagés qui ont été récupérés. Le tiers restant, environ 30 000 F, ne sera récupéré que très progressivement, ce résultat étant atteint lorsque 1700 exemplaires auront été vendus.

Avec 1 305 000 F de charges et 1 340 000 F de recettes, le résultat de l'année s'élève à 35 000 F (arrondi de 34 679 F).

BILAN 1999

Le bilan se présente en deux parties, l'actif d'une part qui correspond à l'ensemble des biens de l'association. Le passif du bilan représente la manière dont ces biens sont financés.

Malgré cette simplicité de principe, il reste que dans son détail un bilan -qui répond à des règles comptables complexes- garde un caractère assez abstrait. Je serai donc rapide sur les éléments du bilan qui ne présentent pas de particularité.

Actif

On trouve dans ce poste actif ce que intuitivement on peut supposer y trouver: les réserves financières de l'association, - en l'occurrence les placements en sicav -, le matériel non encore amorti. On inscrit également dans l'actif un certain nombre d'opérations comptables : ainsi toutes les dépenses qui ont été faites par anticipation mais qui correspondent en réalité à des activités de l'année à venir. On y compte aussi la valeur des livres en stock.

Les immobilisations s'élèvent à 50 759 F. Il est à noter qu'il n'y a pas eu d'investissement nouveau en 1999. Le renouvellement du matériel informatique qui avait été prévu a été réalisé au début de l'année 2000, avec l'achat d'un *Imac*, et des périphériques ad hoc qui viennent remplacer le matériel existant qui saturait malgré diverses opérations de mise au niveau.

Le stock, c'est-à-dire les livres " Le signifiant " , pour un stock de 1787 exemplaires, représentent un chiffre de 56 755 F.

Les placements, à la date du 31 décembre 1999, s'élèvent à 623 830 F.

Je rappelle que cette somme fonctionne comme réserve de trésorerie et qu'elle fluctue tout au long de l'année en fonction des besoins immédiats. Le montant au 31 décembre représente environ six mois d'exercice.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 67 204F.

Les disponibilités à 11314F.

Passif

Les fonds propres sont pour l'essentiel constitués de l'accumulation des résultats des années antérieures qui apparaît sur une ligne, pour un montant de 617417F auquel s'ajoute le résultat de l'année, de 34 679F, qui apparaît sur une autre ligne.

La ligne « **autres dettes** » désigne les dépenses 1999 non effectuées au 31 décembre .

Le bilan est équilibré et s'élève à 902 830.

Il est en augmentation de 23 000F par rapport à 1998, soit un pourcentage de 2,5%.

BUDGET PREVISIONNEL 2000

Le budget prévisionnel est présenté sur le document à votre disposition sous la même forme que le bilan de l'année 1999.

Pour toutes les activités habituelles de l'association, il a été établi en se basant sur les chiffres du réel de l'année 1999, ou une moyenne des deux années antérieures.

Dans la colonne **fonctionnement général** un seul point est à souligner. Il s'agit du dernier chiffre indiqué en charge, avec l'intitulé **provision** d'un montant de 15 000F. Il s'agit de la moitié d'une dépense exceptionnelle de 30 000F au total, que notre conseil propose de répartir sur deux exercices, et qui correspond à la participation de l'APF au financement de la cérémonie d'accueil du

congrès de l'IPA à Nice en 2001 (la SPP, pour sa part y contribuerait à hauteur de 140 000 F, et le budget propre du congrès pour une somme à peu près équivalente à ces deux participations). Il y a une tradition incontournable des congrès de l'IPA qui conduit le pays d'accueil à prendre en charge cette cérémonie qui revient cher, non parce qu'elle serait fastueuse, mais parce qu'elle concerne 2 500 à 3 000 personnes.

Les colonnes suivantes reprennent les activités prévisibles pour l'année 2000.

Les soirées du jeudi s'y trouvent inscrites pour trois conférences. Il faut se rappeler que, du fait du chevauchement de l'année civile et de notre année scientifique, deux conférences du jeudi ont été programmées par le Conseil sortant dans les modalités que vous connaissez déjà. Le Conseil sortant propose que, si ces conférences sont renouvelées, la participation demandée soit doublée et donc portée à cent francs, de manière à équilibrer recettes et frais de location de salle.

Deux colonnes sont consacrées aux publications de l'APF. Puisqu'il s'agit d'un compte de fonctionnement, seuls apparaissent le coût de fabrication et les recettes des exemplaires vendus.

Le coût global de fabrication de la totalité de la publication apparaîtra au bilan au niveau du stock. Le montant de la fabrication du livre sur le fantasme s'élève à 85 000 francs. Le tirage en a été fixé à 20 000 exemplaires.

Dans l'établissement de ce budget, le Conseil s'est trouvé devant deux options : soit prélever sur les réserves de l'association pour financer les dépenses exceptionnelles - comme la contribution au congrès de l'IPA - solution qui permettrait de présenter, toutes choses étant égales par ailleurs - et particulièrement les recettes - , un budget avec un résultat légèrement positif ; soit maintenir ces réserves, dont on voit l'intérêt quand il s'agit de financer les publications ou qui pourraient être nécessaires pour faire face à une situation particulière. C'est cette dernière solution que le Conseil a choisie, sachant qu'elle impliquait de prévoir une légère augmentation des recettes. Pour cette raison, le Conseil a décidé une augmentation de 100 F des participations à l'Institut de formation. Il propose à l'Assemblée générale de se prononcer sur une augmentation de 200 F pour la cotisation des membres.

Sur ces bases le budget prévisionnel pour l'année 2000 dégagera un excédent de 41 000 F.

Qui paie l'analyse ?⁽¹⁾

Felipe Votadoro

Je vais commencer par répondre à la question qui est le thème de cette journée : Qui paie l'analyse ? : personne. Car l'analyse n'a pas de prix. Mais si elle n'est pas une valeur marchande, il existe bel et bien un marché de la psychanalyse puisque des individus demandant à en bénéficier, s'adressent à d'autres, psychanalystes, supposés la dispenser.

En l'occurrence, il s'agit de la psychanalyse comme procédé visant à apporter un mieux-être. Or ce procédé suppose deux types d'échange : l'un spécifique à la situation dite analytique, où les valeurs échangées échappent à toute mesure ; l'autre chiffrable en temps et en argent et qui ne peut se soustraire aux lois de l'offre et de la demande.

En général le premier type d'échange, l'analytique, est tributaire du second. C'est-à-dire : pas d'échange analytique sans avoir à payer l'analyste, sans avoir à payer le temps de l'analyste. Il y aurait donc deux transactions, l'une socialisée, civilisée, claire et évoluée, exigeant un certain degré de symbolisation et qui s'inscrit dans l'ordre social du marché des échanges économiques, tandis que la transaction proprement analytique plongerait dans l'originaire de tout échange, c'est-à-dire dans les origines du social et dans celles du sexuel.

Au commencement, il y eut l'échange, car échanger c'était s'enrichir tandis que s'isoler signifiait s'appauvrir. Or, échanger un objet contre un autre, une valeur contre une autre, c'est de la symbolisation,

L'échange suppose la capacité de renoncer à quelque chose, de le sacrifier afin d'obtenir un gain, afin d'acquiescer autre chose. Ainsi l'aborigène de Lévy-Strauss renonce à ses soeurs, les donne à d'autres hommes et gagne ainsi des beaux-frères. C'est l'alliance avec ceux-ci qui augmente sa puissance, lui procurant d'autres femmes, des compagnons de chasse et des bras pour l'aider dans ses plantations.

Si l'analyste est rétribué avec de l'argent, le prix de l'analyse est payé d'une autre façon. Dans le procédé analytique, le paiement de l'analyste par le patient ne serait que le signe extérieur de ce qu'il lui faut consentir à l'intérieur de la situation

analytique en termes de renoncement. Sacrifice de certitudes, celui d'un certain narcissisme, d'une certaine omnipotence et d'une certaine sécurité ; sacrifice de défenses durement acquises, de bénéfices primaires et secondaires.

Tout cela serait impossible sans la confiance qui amène le patient à croire que l'autre, l'analyste, va l'aider, va lui apporter des soins, son attention : bref, va compenser sa peine par un bénéfice d'enrichissement psychique, d'accroissement de puissance, de compréhension de sa souffrance. Mais, encore lui faut-il renoncer à une jouissance immédiate pour une autre à venir, donc pouvoir attendre.

L'analyse apparaît telle un long chemin de dessaisissement de soi, de décentrement, ne pouvant être parcouru sans la présence, l'attention encourageante d'un autre, l'analyste, sans son implication, ses interventions, sa constance, sa patience, sa disponibilité, son modèle, comme si c'était de cet autre, "supposé savoir", que le patient recevait le bénéfice de l'analyse.

Il faut donc pouvoir donner et recevoir, accepter l'échange avec l'autre. Ceux qui ne peuvent s'ouvrir à cette rencontre et faire confiance, qui ne peuvent renoncer à rien, se protègent par l'enfermement, même s'ils ont conscience d'être appauvris par celui-ci. Ces personnes rejoignent celles que Freud appelait les "pauvres".

Ne pas demander d'argent à ces deux catégories de personnes, les "pauvres" et les "appauvris" (en termes de moyens de symbolisation), ainsi que Freud déjà le pensait, pourrait-elle les aider à mettre un pied dans le processus/procédé analytique ? Encore faudrait-il qu'il existe chez elles un minimum de capacité d'échange, tel un potentiel susceptible de se développer.

Freud, en 1913, se demande si l'avantage que procure au patient le traitement gratuit peut compenser le sacrifice du médecin. Il dit : "Pendant 10 ans environ, j'ai, chaque jour, consacré une heure et quelques fois deux à des traitements gratuits. Afin de mieux m'orienter dans l'étude des névroses, je

¹ Le titre de cette intervention résulte d'un malentendu, le thème de la journée étant en réalité " Qui paie l'analyste ?

désirais travailler autant que possible sans résistances. Ces tentatives ne me procurèrent pas les avantages espérés.

Dans le contexte de l'époque, le traitement gratuit revient à un don de l'analyste à son patient, sans contrepartie de la part de ce dernier. Ce véritable cadeau avait d'inévitables conséquences transférentielles en termes d'augmentation des résistances.

Je cite encore Freud : "Un traitement gratuit provoque une énorme augmentation des résistances et, chez les jeunes femmes par exemple, on se trouve en présence des tentations que suscite en elles le transfert ; chez les jeunes hommes, on observe une révolte contre l'obligation de la reconnaissance, révolte issue du complexe paternel et qui constitue l'un des plus sérieux obstacles au traitement."

Freud donne ici quelques indications pour aborder l'autre face de la gratuité : la face dite "contretransférentielle". Lorsque Freud renonce à ses honoraires, il dit qu'il le fait pour mieux s'orienter dans l'étude des névroses, travailler sans résistances. Il semble ainsi attendre une rétribution sous forme d'un gain de savoir. Il ne peut alors que constater sa déception. Attendait-il que le patient, par gratitude, oppose une moindre résistance et accepte de livrer plus facilement les secrets de sa névrose, se laissant réduire à l'état d'objet de connaissance ?

Qu'attend donc l'analyste qui donne de son temps, mais aussi de sa personne ? Pourrait-il exercer ce métier s'il n'était mû par d'autres intérêts que celui de gagner sa vie ? Pourquoi choisirait-il cette spécialité alors qu'il en existe de mieux rémunérées ?

Dans ce texte de 1913, Freud rend compte d'autres conséquences négatives possibles de la gratuité : que l'ensemble des relations échappe au monde réel d'une part, et d'autre part, que le patient ne soit privé d'un des motifs principaux qu'il aurait de souhaiter la fin de la cure.

Malgré toutes ces réticences, Freud, plus tard, va encourager la création de Centres de Traitement des Instituts de Psychanalyse au sein desquels vont se pratiquer des traitements semi-gratuits. Il va même participer à l'inauguration de celui de Berlin fondé par Max Eitingon en 1923.

En France, de semblables centres existent, notamment celui de la SPP, depuis une cinquantaine d'années. Dans ces centres, les analystes perçoivent des salaires dont la modicité serait compensée par "les échanges cliniques et théoriques avec leurs collègues"² mais la valeur affective de ces échanges ne semble pas d'un point de vue contretransférentiel "être un volant aussi stable que l'argent"³.

À côté de la gratuité décrite par Freud, existe un autre cas de figure : celui de l'analyste payé, non par le patient lui-même, mais par un tiers.

Un troisième personnage intervient alors dans l'échange entre analyste et patient, tiers qui, de façon implicite ou explicite, attend "d'en avoir pour son argent".

Ceci est une situation bien connue des psychanalystes d'enfants et certainement aussi de Freud lui-même, ne serait-ce que pour le cas Dora, celui du petit Hans ou encore de l'Homme aux loups.

Depuis un certain nombre d'années, des assurances privées, des organismes mutuels ou publics de Sécurité Sociale tiennent de plus en plus souvent le rôle de tiers payant.

La nouveauté ne serait donc pas la gratuité ou l'existence d'un tiers payant ou intervenant, mais l'importance du nombre de ces traitements faisant l'objet d'un remboursement partiel ou total.

Quelles en sont les conséquences pour l'analyse ? Quelles pourraient-elles être pour le devenir de l'analyse ?

Évacuer le problème en disant qu'il ne s'agit plus d'analyse mais de psychothérapie serait commode. Ainsi que Pierre Fédida le suggère, il me semble qu'il s'agit plutôt là d'un certain type de "complication" de la pratique de l'analyse.

En 1918, au 5ème Congrès International de Psychanalyse. Freud termine par ces mots sa communication intitulée "Les voies de la thérapie psychanalytique" destinée à passer en revue les directions nouvelles dans lesquelles elle (la psychanalyse) pourrait se développer : "Et maintenant, je voudrais pour conclure envisager une situation relevant d'un avenir qui, à beaucoup, paraîtra fantastique (...). Vous savez que notre efficacité thérapeutique n'est pas très intense. Nous ne sommes qu'une poignée de gens (...). En outre, nous sommes restreints par les conditions de notre existence aux couches supérieures de la société, qui ont coutume de choisir elles-mêmes leur médecin et qui, lors de ce choix, sont détournées de la psychanalyse par tous les préjugés possibles. Pour les larges couches populaires, qui souffrent énormément des névroses, nous ne pouvons pour l'instant rien faire.

"Admettons maintenant que par une quelconque organisation, nous réussissions à augmenter notre nombre au point de suffire au traitement de plus grandes masses humaines. Voici d'autre part ce qui est à prévoir : un jour ou l'autre, la conscience morale de la société s'éveillera et elle lui rappellera que le pauvre a tout aussi bien droit à l'aide animique (...).

"Alors seront édifiés des établissements ou des instituts de consultation auxquels seraient affectés des médecins formés à la psychanalyse afin de rendre, par l'analyse, capables de résistance et d'activité les hommes qui, sans cela, s'adonne-raient à la boisson, les femmes qui menacent de s'effondrer sous le poids des renoncements, les enfants qui n'ont le choix qu'entre la sauvagerie et la névrose.

"Ces traitements seront non payants (...). Un jour ou l'autre, il faudra bien en arriver là. C'est alors que s'offrira à nous la tâche d'adapter notre technique aux nouvelles conditions (...).

"Nous serons aussi très vraisemblablement obligés dans l'application de notre thérapie à la masse d'allier abondamment l'or pur de l'analyse au cuivre de la suggestion directe (...).

"Mais quelle que soit la configuration que puisse prendre pour le peuple cette psychothérapie, quels que soient les éléments dont elle puisse se composer, ses parties constituantes les plus efficaces et les plus importantes resteront à coup sûr celles qui auront été empruntées à la psychanalyse rigoureuse, celle qui est exempte de toute tendance."

Issue d'une pratique psychothérapeutique et surtout d'une analyse 'originelle', celle de Freud, l'analyse comme procédé va prendre la forme de ce qu'on appellera plus tard la cure type ou standard, au sein de l'exercice libéral de Freud. Cette première forme ne peut être dissociée des conditions de l'exercice libéral des médecins viennois auprès d'une clientèle aisée.

On pourrait penser qu'en 1918 Freud songe à la possibilité "d'exporter" l'analyse du microcosme où elle a pris forme.

Cette "exportation" exigerait que soit distingué ce qui relève spécifiquement de l'analyse des conditions d'application de celle-ci.

Rappelons-nous la définition que Freud donne de la psychanalyse en 1922. Psychanalyse est le nom :

1 - d'un procédé pour l'investigation des processus mentaux à peu près inaccessibles autrement ;

2 - d'une méthode fondée sur cette investigation pour le traitement des désordres névrotiques ;

3 - d'une série de conceptions psychologiques acquises par ce moyen et qui s'accroissent ensemble pour former progressivement une nouvelle discipline scientifique.

Je résume :

1 - une méthode de recherche ;

2 - un traitement des névroses basé sur ces recherches ;

3 - une théorie.

La cure pourrait donc être considérée comme une application de la méthode et de la théorie analytique.

Simultanément à cette idée d'exportation, il me semble voir apparaître chez Freud le souci des risques qui guettent la psychanalyse dans les nouvelles terres de conquête.

Mais il ne prend peut-être pas encore toute la mesure de l'influence que peut exercer sur l'analyse le contexte culturel, social.

La "conquête" des USA est à cet égard exemplaire : la "peste" promise par Freud à l'Amérique, deviendra une science du développement personnel et de la mobilité du Moi, inféodée par ailleurs au champ de la médecine.

Freud avait consacré presque toute sa communication de 1918 à bien différencier ce qui est spécifiquement analytique de ce qu'il appelait la psychosynthèse qui s'accomplirait dans la cure sans l'intervention de l'analyste, de façon inévitable, automatique.

Nous constatons aujourd'hui à quel point se sont réalisés ses vœux implicites concernant la naissance d'une psychanalyse pour les masses.

Il me semble possible de rapprocher le texte de Pierre Fédida, "La psychothérapie dans l'analysé"⁴, de celui de Freud de 1918 en ceci que tous les deux commencent par une définition de ce qui serait spécifique au traitement analytique et se terminent par un encouragement à explorer des voies nouvelles.

Je cite la conclusion de Pierre Fédida : "Je me suis limité à mettre en avant ce point de vue consistant à voir introduits dans le champ psychanalytique des paramètres techniques soustraits ou abstraits du modèle de la cure standard : introduction d'un tiers (éventuellement le conjoint, la famille, la société d'assurance) etc... Le renouvellement de la pratique analytique et l'élaboration de nouvelles approches théoriques sont d'abord à attendre de la psychanalyse elle-même."

Et il incite à l'audace théorique.

Que devient le procédé analytique lorsqu'il vient se compliquer de l'existence d'un tiers payant ?

Je rappelle brièvement que le paiement fait partie des règles et attitudes permettant l'instauration de la situation analytique. Il est classique de formuler que le cadre instaure deux espaces, l'intra-analytique et l'extra-analytique, l'un soumis au principe de plaisir et l'autre au principe de réalité.

Le paiement, en position charnière, se retrouve dédoublé, dans chacun de ces deux espaces, avec une valeur adaptative,

4. Pierre Fédida : "La psychothérapie dans la psychanalyse aujourd'hui", *Documents et Débats*, n° 50, décembre 1998.

auto-conservatrice à l'extérieur et une valeur libidinale, fantasmatique à l'intérieur.

La valeur sexuelle de l'argent payé à l'analyste, peut se présenter dans la situation analytique sous la forme de symboles renvoyant à des codes d'équivalence symbolique semblables à ceux décrits par Freud dans "Transpositions pulsionnelles...". Mais cette symbolique n'a de valeur que personnelle, en fonction de son insertion dans la chaîne associative et dans la trame transférentielle.

Veiller au maintien de l'espace analytique, c'est établir de façon contractuelle un arrangement juste, c'est-à-dire celui qui assure une frustration optimale, sans pour autant alimenter le masochisme.

De telle façon que (selon la formule de S. Viderman) tant que le contrat est respecté, l'argent ne soit jamais payé par le patient couché sur le divan.

Lorsque le traitement ne peut être entrepris sans l'apport financier d'un tiers, le contrat devrait préserver l'essentiel des exigences analytiques et le paiement solliciter la contribution du patient au maximum de ses possibilités.

Depuis plusieurs décennies, existent en France des traitements analytiques avec remboursement. Il est d'avis assez général, parmi les analystes qui adhèrent aux conceptions freudiennes du *setting*, que le remboursement n'empêche ni l'instauration d'un authentique processus analytique, ni la réussite des traitements entrepris.

Il convient néanmoins de faire certaines réserves.

Il faut d'abord que le remboursement se justifie de l'une des façons suivantes en fonction de certaines caractéristiques du patient :

Patients à faibles ressources les rendant dépendants d'un tiers ou qui, bien qu'autonomes n'ont pas de revenus suffisants. En leur permettant de se passer du concours d'un proche, le recours au remboursement par la Sécurité Sociale assure à certains une participation plus personnelle au processus de la cure.

Ce cas se présente souvent avec les jeunes, les étudiants, ou encore les salariés aux revenus modestes compte-tenu de leurs charges.

Toutefois, pour un bon nombre, la précarité de l'insertion professionnelle est intriquée à une problématique psychique particulière, masochisme moral, intolérance à la frustration, revendication d'un réparation, bénéfices secondaires liés à l'état de pauvreté ou au statut de malade ou d'invalides ; organisations psychotiques, etc...

Enfin, certaines indications paradoxales : des patients aux moyens plus que suffisants, mais se trouvant dans l'impossibilité d'utiliser ceux-ci, en bénéfice propre, du fait d'une problématique névrotique (culpabilité oedipienne chez une riche héritière par exemple).

En ce qui concerne les effets sur le transfert de ce mode de paiement, il faut tenir compte des remarques de Freud au sujet de la gratuité (même si la situation de remboursement en diffère en ce que l'analyste est ici payé par le tiers et par le patient, soit par une contribution directe partielle de celui-ci au coût des séances, soit par sa contribution indirecte sous forme de cotisations). L'analyste peut apparaître comme celui qui permet ou autorise le remboursement (ou la gratuité) : est alors facilité chez le patient un transfert idéalisé, avec le sentiment d'être aimé par un "bon" analyste ou par un analyste "bon". À l'inverse, en cristallisant la révolte contre l'obligation de reconnaissance (refus d'une gratuité assimilée à la soumission) ou en provoquant un accroissement de l'envie, la gratuité peut induire un transfert négatif ou inhiber l'abord du rapport à l'argent.

Voici encore d'autres conséquences transférentielles possibles :

La dévalorisation d'une cure "bon marché" si le montant de la participation financière du patient n'est pas suffisant (évaluation initiale de l'analyste erronée), le patient peut se trouver privé d'un "bon motif" pour faire avancer le processus analytique vers son terme, ou encore la régression peut se trouver entravée, la séparation de l'espace analytique d'avec le monde réel se trouvant trop faiblement marquée. Mais un enlisement dans la régression peut aussi se produire, surtout dans le cas où il n'y a aucun paiement direct.

Le statut de "malade" attribué au patient par la sécurité sociale peut gêner certains. D'autres encore investissent cet organisme comme tiers sur lequel peut se manifester un intense transfert latéral : tiers réparateur, garant de sérieux, instance reconnaissant la compétence du praticien analyste.

Un sentiment de culpabilité peut se manifester chez le patient avec l'idée d'occuper une place dont un autre aurait davantage besoin, car plus démunie, alors qu'à l'inverse, certains auront tendance à se complaire dans une situation "d'assistés".

Il me semble que tous ces obstacles sont, comme on dit, "interprétables" à condition toutefois qu'ils soient reconnus et pour certains d'entre eux, anticipés. Ainsi, à mon avis, la participation du tiers-payant pourrait être abordée au moment même de conclure l'accord temps-argent et l'attention du patient attirée alors sur l'éventualité d'un contrôle par le médecin-conseil,

ainsi que sur le pouvoir qu'a ce dernier d'interrompre le remboursement (même si dans les faits cela est exceptionnel).

En ce qui concerne les séances manquées (problème complexe sur lequel je reviendrai), je pense que l'analyste aurait intérêt à fixer d'emblée sa position quant à la signature des feuilles et à avertir le patient de l'éventuel risque de non-remboursement.

Je souhaiterais maintenant évoquer la question du paiement dans la perspective lacanienne.

Dans celle-ci, le paiement perd de sa dimension contractuelle pour devenir instrument privilégié de la loi qui aurait pour fonction de faire advenir le sujet à l'ordre du symbolique. Dans cette perspective, la référence prévalente au symbolique structural risque de rendre univoque, universelle, la signification du paiement au détriment de sa valeur polysémique individuelle.

Cette position souligne le pouvoir médiateur de l'argent au regard d'une dette dont le patient ne pourrait s'acquitter sans l'argent payé à t'analyste, que par "une livre de chair".

Je cite Lacan : "Les prix qui, dans notre civilisation, sont calculés au plus juste, ont pour fonction d'amortir quelque chose d'Infiniment plus dangereux que de payer de la monnaie, qui est de devoir quelque chose à quelqu'un."(5)

C'est pour la même raison que Françoise Dolto soutenait que le paiement symbolique - qu'elle exigeait de ses jeunes patients - signait l'adhésion du sujet dans le processus de subjectivation.

Symboligène, l'acte de paiement opérerait la castration symbolique, il créerait l'altérité, ce qui justifierait l'importance de l'acte dans le dispositif lacanien : au paiement, acte de l'analysant, répond la scansion, acte de l'analyste (et vice-versa).

Dans ce dispositif, la démarcation entre l'intra-analytique et l'extra-analytique n'a plus la même fonction de cadre que dans le *setting* freudien ; si la scansion ne peut se concevoir qu'intervenant dans la séance, l'interprétation verbale, lestée souvent d'une dimension performative, peut trouver son lieu d'application dans la "réalité" du patient.

L'argent donné à l'analyste n'y délimite plus des espaces de jeu, des aires de rencontre, mais sert plutôt de séparateur, d'instance tierce entre deux "mondes", entre deux "cultures".

Dans la mesure où l'analyste peut être à la place de l'Autre, de l'objet a, du tiers et du maître dans cet espace transférentiel sans limites, les seuls contrepois à un transfert idéalisant

seraient : d'une part, une éthique implacable qui fait du moi en tant qu'instance aliénante sa bête noire, et d'autre part le paiement en tant que vecteur d'un ordre abstrait non négociable, non aménageable.

C'est sous cette forme "dramatisée", "sacralisée" qu'on peut voir la question du paiement apparaître dans certains textes d'orientation lacanienne.

Dans la pratique de la cure, l'intervention du tiers-payant poserait donc un problème plus que délicat à l'analyste lacanien qui, malgré tout, aurait adhéré à la "convention".

Des analystes lacaniens soulignent les effets suivants du remboursement dans la cure : dévalorisation de l'acte analytique, hypocrisie ou transgression de l'analyste qui signe des actes neuropsychiatriques, introduction de la notion de soin au sein de la relation analyste-analysant ; instauration de la Sécurité Sociale comme instance tierce garante de la compétence de l'analyste, ou dans le registre de la réparation. L'introduction d'un tiers "remboursant" empêcherait l'analyste d'occuper pleinement sa place tierce, réduisant voire abolissant l'asymétrie entre l'analysant et lui.

Examinons plus en détail la façon dont est abordée la question des séances manquées dans le cas d'une analyse remboursée, dans cette perspective lacanienne.

Si l'analyste signe la feuille pour la séance à laquelle le patient n'est pas venu, alors il manque aux règles conventionnelles et entraîne le patient dans une transgression complice, que certains n'hésitent pas à qualifier "d'association de malfaiteurs". Mais s'il ne signe pas et fait payer la totalité de la séance au patient, cet acte prend valeur de punition. Certains ont pensé avoir trouvé la solution en faisant venir le patient à leur cabinet à un autre moment qu'à l'horaire habituel des séances dans le seul but de pouvoir signer la feuille... car pour la Sécurité Sociale, seule la présence effective du patient au cabinet du médecin constitue un acte remboursable !

D'autres textes lacaniens, posant les règles analytiques sur le même plan que les règlements administratifs, rendent tout choix impossible. Ferait ici défaut une relativisation des règles du jeu dans le sens où celles-ci sont spécifiques au jeu et rendent celui-ci possible.

Que se passerait-il si on décidait de s'en tenir à l'esprit plutôt qu'à la lettre des règlements administratifs ?

Voici ce qu'écrit Jean Laplanche, un Laplanche "praticien", lorsqu'il tente de donner la réponse la moins mauvaise possible à une situation qui ne peut avoir la solution satisfaisante : les objectifs du tiers "engagent le pacte de départ sur une entente

tacite ou sur un malentendu radical"... "entre les critères de santé d'un médecin-conseil (...) et les critères de l'analyste, le plus souhaitable est que la confusion persiste, au prix d'une terminologie vague et pseudo médicale" (6).

Et il ajoute : "Tout traitement qui dépend de la prise en charge d'un tiers, introduit par là même des exigences extrinsèques au but analytique, et bien évidemment des exigences adaptatives." !

"Au mieux l'analyste réussirait-il donc à ruser avec les exigences explicites ou implicites des instances tierces et quelque chose d'une analyse se produira ; au pire, il s'agira d'une psychothérapie, entendant par là un processus aux objectifs limités, définis, pré-établis."

Pour quels patients, ces analystes lacaniens envisagent-ils le remboursement des séances ? Leurs indications dans ce domaine recoupent souvent celles des freudiens : patients démunis, ou psychotiques, patients installés dans une position masochiste, ceux qui revendiquent un droit à la Santé ou qui ainsi que cela a déjà été évoqué ont besoin d'un tiers garantissant la valeur de l'analyste.

Je voudrais évoquer un dernier sujet de réflexion qui a été développé surtout par des analystes lacaniens. Il concerne l'influence des besoins de l'analyste, celle de sa position politique et de ses intérêts de classe, celle de son transfert sur l'idéologie de son propre analyste. Ceci relèverait aussi de l'intra-analytique.

L'échange et le tiers, à l'intérieur ou à l'extérieur de la situation analytique ? Commençons par l'échange : le contrat d'échange comme limite extérieure de l'espace analytique s'inscrit dans l'ordre social. Pour Marcel Mauss, "les sociétés ont progressé dans la mesure où leurs individus ont su stabiliser leurs rapports, donner, recevoir et enfin rendre. Pour commencer il fallut d'abord poser les lances..."

J'ajouterai que les lances sont toujours là, à portée de main. L'échange suppose de renoncer à disposer de l'autre par la force, et d'obtenir son accord. Échanger, c'est, pour chacun, accepter d'appartenir dans une certaine mesure à l'autre. Mais la démesure est ce qui différencie le désir humain de l'instinct des animaux. C'est là qu'intervient la *kultur* pour enchaîner les démons qu'elle-même invente et nourrit.

Pour cela, elle fournit des systèmes d'équivalences entre objets et valeurs diverses. Des systèmes archaïques, restreints, où les choses rendues ont encore une âme, sont encore suivies par leur ancien propriétaire, ou bien des systèmes plus abstraits tels ceux de l'économie moderne.

Freud assignait au moi un rôle d'acculturation comme celui d'assécher le *Zwidersee*... Au lien social, oeuvre de la *Kultur* pourrait répondre le travail de liaison par le moi du pulsionnel délié.

Un de ces modes de liaison se réaliserait au moyen de codes symboliques, comme ceux fournis par son entourage à l'enfant, tel celui décrit par Freud dans "Transpositions..." et qui serait, selon Jean Laplanche, le modèle de l'échange dans la perspective de la psychanalyse.

Ce code, qui est un polygone d'équivalences, rend compte des transformations de la pulsion en fonction de son accrochage à l'objet partiel.

Dans ce polygone, l'excrément constituerait le premier des objets partiels, la première production de l'être humain. C'est bien entendu le système symbolique qui lui accorde ce statut, car les systèmes symboliques n'existent pas dans la nature. L'excrément serait un cadeau bien particulier puisqu'en tant que don, il vaut par la violence que l'enfant a consenti à se faire à lui-même pour mériter la récompense parentale.

La violence pulsionnelle maîtrisée par une contre-violence, est au coeur du système d'échanges, et les cadeaux, sont potentiellement des cadeaux empoisonnés, ou... ensorceleurs.

Il en va ainsi du contrat qui engage analyste et patient : tant de temps pour tant d'argent. Pour autant, on ne se leurre pas, on n'est pas venu là que pour ça. La situation analytique va justement laisser s'exprimer toutes les attentes insatisfaites, toutes les violences consenties et ce fameux contrat deviendra la cible privilégiée du transfert.

Il faudra bien que le risque de tout perdre ait une certaine prise, pour que le patient accepte de renoncer à tout avoir. En déterminant les droits et devoirs de chacun par rapport à l'autre, le pacte contractuel entre analyste et patient entretient une "réalité d'identité" (Pierre Fédida), l'intégrité moïque de l'analyste et du patient, une reconnaissance réciproque. Lorsque le transfert risque d'effacer les limites et de faire régresser certains patients à une confusion aliénante, ceux-ci éprouvent le besoin de présentifier à l'intérieur de la situation analytique la réalité de ce pacte instituant.

Pour Pierre Fédida, "l'exclusion du tiers de la situation analytique instaure une rupture dans la communication sacralisée... (le patient s'abandonne à une parole qui ne sait pas ce qu'elle va dire). Or ce qui caractérise une psychothérapie c'est que la personne de l'analyste est appelée à redevenir un tiers (imaginaire) pour autant qu'elle reste l'analyste."

6. J. Laplanche, Problématiques V, " Le baquet, transcendance du Transfert", 1987

La position lacanienne semble coïncider avec ces propos, tout en élargissant à l'ensemble des cures cette présence du tiers dans l'intra-analytique.

Le concept de tiers dans le dispositif de la cure, semble souligner que l'analyste, à l'intérieur de la situation analytique n'est pas un, mais plusieurs. Et ceci non du fait d'être assigné par le transfert du patient à la place des différentes personnes de son roman familial, mais par les fonctions, diverses, qu'il exerce.

Si, en tant que "sujet supposé savoir", l'analyste suscite le désir et le rappel de l'excitation traumatique originaire (que me veut cet analyste, qu'est-ce qu'il veut de moi ?), par sa fonction interprétante il accompagne - et parfois devance - le pas à pas symbolisant du patient. La "neutralité" serait la liberté de l'analyste de refuser d'exécuter toute autre fonction que celle proprement analytique. Mais face à des patients aux moyens de symbolisation insuffisants - psychotiques, enfants - l'analyste aurait à inventer d'autres modèles de neutralité. Neutralité qu'on ne sait pas très bien situer dans ces cas, car ferait défaut, lors du pacte inaugural, un véritable partenaire d'échange en la personne du patient.

Situation actuelle quant aux cures "remboursées" :

En France, à la différence de ce qui se produit dans d'autres pays occidentaux, le tiers-payant - la Sécurité Sociale - est très peu intervenant : les contrôles par le Médecin-conseil sont, dans la pratique, exceptionnels ; en conséquence, le secret est relativement préservé. Par ailleurs, la Sécurité Sociale ne rembourse pas "l'analyse" mais des "actes psychiatriques répétés", la question du contrôle du déroulement même de la cure ne se pose pas.

Mais de cette situation relativement favorable, personne n'est en mesure de garantir la durée : à tout moment, par décision "extra-analytique", le remboursement peut être interrompu ou assorti de conditions inacceptables. Toutefois, ce n'est pas ce risque, ni ceux qui ont été signalés plus haut qui semblent les plus redoutables, mais plutôt certains effets pervers :

1 - L'existence des cures remboursées n'aiderait pas les patients à la compréhension de l'exigence analytique d'un effort financier. Créant une offre séduisante auprès d'éventuels analysants, elle peut entraîner des indications complaisantes et favoriser un mouvement à la baisse d'autres critères analytiques.

2 - Le remboursement pourrait, aux yeux des patients, sembler une garantie de l'authenticité de psychothérapies prétendues "analytiques" proposées par des psychiatres ou encore par des médecins non spécialisés, dépourvus de formation analytique...

3 - La médicalisation - l'élargissement des indications que permet le remboursement et, par conséquent, l'augmentation de la demande, ne favorise, en termes professionnels, que les analystes médecins, ce qui pourrait menacer, à terme, le caractère "laïque" de la psychanalyse.

4 - Certains tirent argument de cette remédicalisation pour promouvoir un "statut de l'analyste". L'injustice qu'ils cherchent à réparer ainsi serait d'ordre professionnel : rétablir une égalité entre médecins et non médecins face aux instances administratives. Or l'existence d'un tel statut ne ferait que renforcer la position du "tiers payant" et poserait par ailleurs la question de la reconnaissance par l'état d'une qualification "d'analyste".

On peut voir, dans ces effets indésirables, le lourd tribut que l'analyse a à payer à l'expansion de ses applications. Plus celles-ci se développent, plus "l'or pur" risque de se diluer et plus l'analyse se trouve menacée dans sa spécificité face aux "contrefaçons".

Je ne pense pas que l'on puisse rendre la culture de notre temps, avec ses idéologies de la rentabilité et du Droit-crédances, avec les nouveaux malaises de la civilisation, responsable des dangers qui guettent la psychanalyse et la pratique de celle-ci.

Car la psychanalyse et la société exercent l'une sur l'autre une influence réciproque.

N'est-ce pas d'ailleurs le propre d'une analyse dynamique que de ne pas s'enfermer sur elle-même ?

Il n'y a rien d'étonnant non plus à ce qu'existe une assez grande diversité des cultures analytiques. Le seul vrai danger qui pourrait menacer la survie de la psychanalyse - et je rejoins ici Dominique Maudgendre - viendrait des psychanalystes eux-mêmes, s'ils ne parvenaient pas par une attitude vigilante à l'égard des influences qu'exercent sur eux la société, la culture de leur temps, à maintenir une pensée vivante, toujours ouverte aux énigmes qui l'interrogent.

Qui paie le psychanalyste ?

Hélène Trivouss-Widlöcher

C'est moi, c'est vous, et si un jour ce n'était plus personne ? Personne ne payerait plus les psychanalystes ! Utopie ... hyper-réalisme ?

Le paramètre argent a été pour nous tous jusqu'ici un maillon essentiel de la situation psychanalytique. Et s'il était destiné à devenir un détail historiquement daté ? Je plaisante avec gravité. Les analystes en formation ont de moins en moins de patients, nous le savons. Il n'y a pas que les pauvres qui ne peuvent pas payer l'analyste, bien souvent, même les riches ne veulent plus le faire. Quant au processus psychanalytique d'une psychothérapie analytique, est-il comparable à celui d'une cure psychanalytique, avec honoraires payés en espèces par le patient lui-même à l'analyste lui-même ?

La plupart d'entre nous travaillent soit en institution, soit avec des patients partiellement ou totalement remboursés. L'analyse gratuite, on en parlait dès les débuts, mais il faut distinguer les principes et les variations qui ne se pensent que si l'on reconnaît la valeur des principes. "L'or pur" de la psychanalyse, qu'est-ce que c'est ? Pour me servir d'une comparaison populaire, écrivait Freud à propos des souvenirs-écrans, 'une certaine expérience vécue de la période de l'enfance, acquiert de la valeur dans la mémoire, non pas parce qu'elle est elle-même de l'or, mais parce qu'elle se trouve à côté de l'or".

"Quand mon premier analyste est mort, me disait récemment une patiente, je n'ai pas ressenti tout de suite de la tristesse mais un sentiment de révolte. Je ne faisais pas partie des siens, personne ne m'avait prévenue. J'ai pu arriver à son enterrement presque par hasard. Son enterrement je l'ai regardé de loin. Le lendemain je suis allée à ma séance, je me disais ma dernière séance. Arrivée à son domicile je n'ai pas sonné et je suis entrée dans la maison d'à côté, une banque ; là j'ai déposé un chèque qui portait le nom de mes parents. Je me suis sentie coupable. Il fallait que je laisse quelque chose de moi. Le prix de ma séance, 350 francs, ce n'était pas assez pour

"ma dernière fois". Alors j'ai sorti 2 000 francs de mon porte-monnaie et en pensant à lui je l'ai déposé en écrivant - pour moi-même -. La caissière a mis son cachet, une date, la dernière date de mon dernier transfert. J'ai souri en pensant qu'ainsi je réglais un découvert. C'est à ce moment-là que je me suis dit : ma pauvre petite, quand même tu viens de faire un sacré héritage. Ça l'aurait bien fait rire ! Alors seulement j'ai pu pleurer !"

L'argent dans la cure, payé par le patient n'est-il pas l'outil fantasmatique privilégié des transformations de la pulsion, du processus de symbolisation (argent-cadeau ou excrément, pénis, enfant), l'antidote privilégié du dépassement de la culpabilité, de la lutte par rapport au mortifère, le véhicule de "l'exorbitant" permettant le passage de la dette imaginaire à la dette symbolique, la présence matérielle de la sexualité Infantile et du monde réel à l'intérieur de la situation analytique.

Freud conseillait de parler de l'argent dans l'analyse avec le plus de franchise possible. Tentons de le faire. "Mes honoraires sont de dix dollars à l'heure, à peu près 250 dollars par mois, à être payés en espèces et non pas en chèques, que je ne pourrais changer que pour des couronnes" écrivait Freud à Abraham Kardiner (1) (1921).

Viderman, commentant ce passage, se demande s'il n'y a pas dans cette exigence de Freud, un attachement particulier et historique des analystes au paiement en espèces par rapport aux chèques. Il rappelle le climat de dévaluation foudroyante des suites de la guerre 14-18 en Autriche qui aurait inspiré ces propos, du moins en partie. Il n'en reste pas moins que tous ceux qui ont l'habitude de demander des espèces savent bien les bénéfices pour l'analyse, de cet argent dit "plus ou moins sale", s'échangeant d'une main à l'autre, si différent du chèque toujours propre, non anonyme, n'appartenant qu'à celui qui le donne, plus lié à la maîtrise, au contrôle.

En ce qui concerne les principes, ceux que nous donne Freud en 1913 dans "Le début du traitement", nous avons surtout à

1. A. Kardiner, *Mon analyse avec Freud*, p. 30, Belfond, 1978.

nous confronter à ce qu'il ne faut pas faire, et non à ce qu'il faut faire (lettre à Fliess du 4 janvier 1928, rapportée par Jones) :

- Il n'y a pas de moyens d'agir autrement qu'en faisant payer une séance manquée ; l'analyste loue (*vermieten*) une heure par jour de son temps au patient.

- Il ne faut pas parler d'argent avec duplicité mais franchise, tout comme de la sexualité.

- En ce qui concerne les sacrifices à faire pour la psychanalyse le traitement psychanalytique ne saurait convenir à ceux qui se laisseraient rebuter par ces avertissements.

- Il n'est pas souhaitable de demander des prix trop bas.

- Concernant l'analyse gratuite : Freud la déconseille même pour les médecins ou leur famille tout en reconnaissant avoir lui-même pratiqué des analyses gratuites depuis dix ans, par intérêt pour la recherche sur la névrose, espérant ainsi lever des résistances ; enfin il ne faut pas se priver de l'influence correctrice du paiement, sinon l'ensemble des relations risquerait d'échapper au monde réel.

- Concernant le cérémonial divan-fauteuil, il ne faut pas l'abandonner, car cet usage a une signification historique, il représente le vestige de la méthode hypnotique d'où est sortie la psychanalyse.

En conséquence on peut se demander quel vestige représente l'argent dans cette situation ; l'argent est-il un vestige freudien, historiquement daté ? Y aurait-il des inconvénients majeurs à s'en priver ?

L'article de 1919: "Les voies nouvelles de la thérapie psychanalytique", semble prolonger dans sa première partie l'article de 1913. Suivant le principe de l'abstinence, il est très important de refuser au patient les satisfactions substitutives auxquelles il tient le plus intensément. Il ne s'agit pas uniquement de suivre l'impulsion donnée par le transfert, mais de chercher à provoquer sa liquidation. Puis brusquement, sans aucune transition ni explication théorique, Freud fait le saut périlleux qui consiste à souhaiter la venue d'une psychanalyse qui pourrait s'appliquer à l'ensemble de la population et qu'il nomme la *Volkspsychotherapie*. C'est là qu'il sera nécessaire d'allier l'or pur de la psychanalyse au cuivre de la suggestion". Les analyses seront gratuites, néanmoins leur efficacité tiendra surtout aux liens avec la psychanalyse rigoureuse dépourvue de toute tendance.

Avant de m'interroger sur les différents moyens de penser l'acte de payer dans la cure-type ou ses variantes techniques, je souhaite rappeler les développements lacaniens sur ce thème.

Si l'on se réfère aux écrits de Lacan, Valabrega et Martin, ceux-ci paraissent radicaliser le point de vue de Freud de 1913. L'argent est une condition indispensable à la conduite de la cure. Dans la réponse qu'il fait à Jean Hippolyte, Lacan écrit que l'argent est le signifiant le plus annihilant qui soit de toute signification. L'accent est mis sur le rien de son contenu. L'argent du cadre, du contrat analytique est pris dans l'ordre symbolique, (et non pour sa fonction symbolique). Ceci entraîne l'idée de gratuité impossible.

Pour Valabrega, l'argent n'intervient pas que dans l'intensité des réactions transférentielles qu'il mobilise, mais surtout dans le pré-transfert, où il contribue à donner à l'analyse son empreinte de scandale, d'exorbitant. L'argent objective le désir du sujet à dépasser ses limites, à atteindre "l'essentiel-superflu". Le tiers-payant vient gêner la place du tiers dans l'ordre symbolique.

Cette perspective qui privilégie l'argent du cadre et du contrat, tend à faire passer dans l'ombre la place de l'argent dans le fantasme inconscient, les méandres de la symbolisation. L'interprétation de la relation transférentielle devient à la limite inutile. Par ailleurs, si l'argent est ainsi mis en avant au niveau du cadre, on sait qu'il s'accompagne de variations techniques comme le raccourcissement de la durée des séances, le silence, les scansions, ou le soulignement des signifiants qui deviennent les témoins de "l'or pur".

Ici, s'impose un retour à l'histoire de la psychanalyse des post-freudiens et de la suite qui a été donnée dans différents lieux au souhait freudien de voir se développer une *Volkspsychotherapie*. Ce thème a été très largement développé par Eissler dans un très long travail intitulé "On some theoretical problems regarding the paiement of fees, for psychoanalytical treatment" (*International Review of Psychoanalysis, 1974, vol. 1*).

Tout en restant très fidèle aux cures classiques et discutant toutes les situations rencontrées au niveau transférentiel par rapport à l'argent, il développe la question des analyses gratuites, du tiers-payant, s'interroge sur les conditions métapsychologiques de l'économie de la cure par rapport au changement, et conclut sur un mode ambigu. L'argent la plupart du temps très utile à la cure, n'est pas forcément toujours nécessaire. Eissler nous rappelle des éléments d'histoire : selon lui, Freud, à cause de la fréquence des séances, aurait rompu avec la note d'honoraires envoyée annuellement par les médecins viennois, la sienne était mensuelle et écrite de sa main.

En l'absence de paiement, il faut donc s'interroger sur la manière dont on peut alors faire fonctionner le principe d'abstinence, et penser

à la privation la plus appropriée. Des analyses gratuites ont été pratiquées dès 1920 à l'Institut de Berlin et deux ans plus tard à l'Ambulatorium de Vienne. Aux patients les plus pauvres on payait même le ticket de transport. Les analystes de Berlin et de Vienne y participaient tous, au moins pour un patient. Dans deux préfaces concernant l'institut de Berlin (1931), Freud considère que l'un des buts de cette institution serait de perfectionner notre savoir de la maladie névrotique et de notre technique en les appliquant et les testant sous des conditions nouvelles. En 1930, il y avait 117 patients en analyse à cet Institut. On y notait une plus grande fréquence *d'acting-out* (séances manquées, retards, apport de cadeaux) néanmoins accessibles à l'interprétation. Dans ces situations, là où manque l'influence correctrice de l'argent, un certain nombre de consignes sont souvent nécessaires, précisant les conditions de continuation ou d'interruption de la cure.

En ce qui concerne les situations où les honoraires sont payés par un tiers, Elssler remarque avec pertinence que la règle de paiement des séances manquées est particulièrement difficile à appliquer, voire même impossible. On voit souvent des arrêts de traitement se produire lorsque le patient paraît aller mieux (parents d'adolescents psychopathes dont la disparition des symptômes augmente la culpabilité du parent payeur ainsi que le transfert négatif vis-à-vis de l'analyste, mari interrompant la cure de sa femme au moment d'un divorce). Elssler dit avoir accepté de diminuer considérablement ses honoraires, lorsqu'un patient perd sa situation, à condition que ce dernier n'en tire pas des bénéfices secondaires excessifs. (C'est d'ailleurs une situation que j'ai rencontrée lorsqu'un patient, quittant une dépression gravissime et ayant analysé sa position masochiste vis-à-vis de sa femme, avait décidé de divorcer, et ne pouvait plus payer son analyse. Dans ces conditions, plutôt que de diminuer le nombre des séances, je lui avais proposé de lui signer des feuilles.)

Il remarque également une différence importante quand le tiers-payant est connu (parent, conjoint) ou anonyme (mutuelle médicale). L'intervention d'une logique médicale centrée sur la disparition sélective des symptômes est une complication sérieuse par rapport à la logique analytique. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne des conditions type, et particulièrement lorsque le tiers-payant est anonyme, l'agressivité, la culpabilité présentes dans le transfert sont très souvent difficilement analysables, chez ces patients qui vivent leur analyse comme un droit. Cependant, il fait état de situations où peuvent se discuter

l'application de la règle des séances manquées, la gratuité ou le tiers payant, dans un contexte qui le justifie après de longs entretiens préliminaires, l'intérêt pour les analystes de pratiquer de temps en temps une analyse gratuite. L'abstinence par rapport à l'argent est également intéressante à observer chez des analystes qui n'acceptent que des patients avec des tarifs particulièrement élevés.

Cette lecture modifie un certain nombre d'idées reçues et appelle des remarques : Freud a envisagé l'analyse gratuite pour les personnes pauvres qui n'auraient jamais pu accéder autrement à quelque forme de traitement psychanalytique. Il ne l'a jamais envisagée me semble-t-il pour des personnes aisées qui auraient pu payer une analyse. Or aujourd'hui nous voyons de plus en plus de personnes qui viennent avec une exigence de remboursement et de réduction du nombre de séances, ce qui est une situation totalement différente. Mon expérience personnelle concerne, en dehors des analyses classiques, des analyses avec feuilles et remboursement partiel par un tiers anonyme (la Sécurité Sociale), ou encore des psychothérapies analytiques en institution. Ce qui me paraît le plus gênant, concerne la levée du secret, mais en fait, le système de contrôle jusque-là a été très permissif. Néanmoins cela n'est pas sans conséquences sur la situation transférentielle. Évelyne Kestemberg, qui a fait avec ses collaborateurs de nombreuses analyses gratuites dans le centre qu'elle dirigeait, considère que là, c'est l'institution qui fonctionne comme tiers séparateur.

Je n'en suis pas intimement persuadée, ayant eu l'occasion de superviser des psychothérapies où le traitement analytique devenait rapidement impossible par la mise en place d'*acting-out* incontrôlables. Par contre, j'ai également rencontré chez certains patients, la mise en place d'un processus analytique authentique faisant penser l'analyste "analytiquement". J'ai également eu l'occasion de suivre une patiente, analysée une première fois par un analyste lui demandant une somme très élevée (six cents francs la séance, trois fois par semaine). Chez cette patiente, qui présentait une impossibilité de gagner de l'argent, cette situation a abouti rapidement à un arrêt de l'analyse. Aujourd'hui une analyse remboursée partiellement lui permet de "tenir" comme elle le dit, depuis deux ans, tout en me disant que l'argent n'a aucune valeur pour elle en dehors de la dimension de cadeau, et qu'elle préférerait me payer avec des roses ou des chocolats. Pourquoi m'investit-elle tant ? Elle parle de l'argent comme un enfant et pour le moment le transfert négatif est intouchable. Elle a néanmoins accepté de me

payer en espèces, seul moyen sur lequel je mise pour re-sexualiser cette patiente à son propre corps.

Dernier point, la question de l'analyse gratuite, avec honoraires très peu élevés, ou avec feuilles pose des questions particulièrement complexes lorsqu'il s'agit de la formation des analystes.

S'il me paraît exclu que des analyses dites de formation se privent de la dimension de l'argent dans la cure (ce serait "des fausses-couches de l'analyse" et vraisemblablement des analystes manqués), que penser des situations de supervision avec tiers-payant ? Comment pallier à l'absence de patients ? Vaut-il mieux voir ces analystes en formation ne pas entreprendre de contrôle après leur admission ? Que penser également des analyses qui se feraient dans des institutions, ou encore des analystes qui accepteraient, compte-tenu de leur envie de commencer, des honoraires très peu élevés ? Vaut-il mieux accepter de commencer avec des variations concernant le nombre de séances (une à deux fois par semaine), plutôt que

de baisser le prix des honoraires ? Les réponses à ces questions nécessitent une grande mesure, car elles portent tout le poids de leurs enjeux.

Aujourd'hui il est vrai, toutes ces questions qui circulent depuis les commencements de l'analyse ont pris de plus en plus d'acuité. Il y a de moins en moins de patients qui veulent payer leur analyse et pourtant ce ne sont pas les plus pauvres. La question retentit gravement sur les analystes en formation. Le dilemme est le suivant : faut-il attendre qu'ils trouvent des analyses régulièrement payées par le patient ? Doit-on accepter de travailler ensemble ces analyses compliquées (selon le terme de Pierre Fédida) que sont les psychothérapies analytiques, ou les particularités techniques comme des paiements très peu élevés dans un but de formation, ou des analyses faites en institution ?

Ce sont des problèmes qui se posent faute de mieux, ou en attendant mieux, mais à condition de nous engager alors par rapport à ces exceptions dans un véritable travail commun. Qu'on le veuille ou non, on est toujours enfant de son siècle !

Séminaire des membres associés de la FEP
Solbacka, Suède, 11-13 juin 1999
Leopoldo Bleger, Sylvie de Lattre

Nous avons beaucoup parlé ensemble pendant et après Solbacka. Nos opinions sont proches et pourtant nous avons eu envie d'évoquer, chacun à notre manière, notre résonance à ce moment analytique.

D'où ce commentaire à deux voix.

Le - déjà - traditionnel *Séminaire des membres associés de la FEP* se déroulait vers la fin de l'année scolaire - en juin 1999 - dans un coin de la campagne suédoise à presque deux heures de voiture de Stockholm. Deux jeunes analystes par Société européenne présentent quelques séances de matériel clinique devant un groupe qui change à chaque réunion.

La modalité du colloque - son organisation - permet le travail presque artisanal que la psychanalyse nécessite. La formule semble bien fonctionner année après année. C'est parfois dans la petite trouvaille d'une formule de travail, que surgissent ou ressurgissent les questions les plus intéressantes et celles qui nous laissent le plus perplexes.

Quelques semaines après le retour la surprise fut grande à la lecture du compte rendu du séminaire de l'année précédente par Anne-Marie Duffaut et Frédéric Missenard. Ils y décrivaient l'essentiel de nos propres impressions ! Zut ! Quoi écrire d'autre si ce n'est changer les noms et les lieux ? Pour un peu nous étions tentés de reprendre leur compte rendu et de terminer par un "pour copie conforme"...ou, plus simple encore, de renvoyer le lecteur au numéro 51 de *Documents et Débats* - ce que d'ailleurs nous recommandons. Le climat si particulier de liberté et de convivialité, la forte implication des participants, le malaise avec les psychanalystes du Nord -Allemagne, Pays scandinaves...- prompts à verser dans le relationnel de la thérapie, le cas -un peu- à part des analystes anglais et l'intrigue plutôt que l'attente qu'éveille la psychanalyse en France, tout y est clairement énoncé.

L'essentiel des interrogations que cette situation ouvre étant dit, il est donc possible d'y prendre appui pour avancer deux autres questions.

La première concerne l'utilisation d'une langue commune, l'anglais en l'occurrence. On peut imaginer qu'une bonne maîtrise d'une langue permet un échange suffisamment approfondi et subtil pour laisser apparaître la part de malentendu et celle de l'entendu.

Or, et la chose a été dénoncée dans le champ de la culture, l'anglais qu'on parle dans ce genre de colloque est un commun dénominateur, un élément commun résultat d'une réduction, un *sabir* qui doit heurter les oreilles des véritables anglophones. Mais que dire alors lorsqu'il s'agit d'un colloque de psychanalystes, censés travailler avec la langue - et bien sûr pas qu'avec elle - et être travaillés par elle ?

Deuxième question et, comme pour la question précédente, on peut se demander si ce n'est qu'une impression fruit du type d'échange. Et comment le dire, on hésite à employer le terme, un sentiment d'authenticité qui se dégage du récit des cures. Ou, pour le dire plus brutalement, on n'a pas l'impression de côtoyer au sein du colloque de la FEP des manipulateurs, même pas d'apprenti-manipulateurs. A la limite, plutôt des "manipulés" par la chose inconsciente, par les enjeux de la cure, sans la possibilité de saisir, dans un deuxième temps, certains de ces enjeux.

On aimerait pouvoir ici rappeler certains de ces récits, parfois aussi vivifiants et porteurs. Comme cette cure où analyste et patient sont fort satisfaits du travail réalisé, à ceci près que le patient souffre de fortes douleurs musculaires et que l'analyste, il ne sait pas pourquoi, se trouve pendant les séances répétitivement en train de penser à ses difficultés financières ...

Et moi d'évoquer justement cette cure, ne suis-je pas en train de dire une chose analogue ? Que nous sommes contents d'avoir été invités à participer à ce colloque, que cela a été l'occasion de rencontres qui se perpétuent, que nous sommes tellement d'accord, les deux auteurs de ce court compte rendu... Et pourtant, sur un fond de "satisfaction", un malaise. Disons-nous, comme l'analyste de l'anecdote, que nous ne savons pas à quoi se rattache ce malaise ? L. B.

- Solbacka : quelques jours au bord d'un lac, à une centaine de kilomètres de Stockholm. Étrange huis clos entre analystes européens, supervision collective dans une ambiance évocatrice de colonie de vacances, où nous ne pouvons, ni ne voulons, échapper au groupe, omniprésent, pas plus qu'à la langue, l'anglais pour tous et tout le temps.

La règle du jeu consiste ainsi pour chacun à présenter quelques séances d'analyse devant un groupe animé par un superviseur (cinq superviseurs étaient présents : M. Aisenstein (France), R. Britton (Grande-Bretagne), H. Hinz (Allemagne), G. Kluzer (Italie), T. Leira (Norvège) et de participer à d'autres présentations cliniques dans des groupes à chaque fois différents.

- Solbacka : une situation collective intense, féconde, mais aussi frustrante.

Dans ce *melting-pot* largement européen où nous retrouvons nos voisins proches mais également des cousins plus lointains et moins familiers, ceux des pays nordiques, d'Europe centrale ou d'Israël, une expérience forte nous a été offerte. Une expérience qui nous a confrontés à la singularité, française mais aussi institutionnelle de notre formation et de notre pratique de l'analyse, avec toutefois, en filigrane, une interrogation.

N'est-on pas placé dans une situation paradoxale dès lors qu'on cherche à communiquer analytiquement dans une langue qui, pour la grande majorité d'entre nous, n'est pas la nôtre ? Or la maîtrise approximative de l'anglais ne nous permet ni de rendre compte ni d'appréhender la nécessaire complexité de ce qui se joue dans toute relation analytique. Peut-être sommes-nous alors inévitablement amenés à adopter une perspective consensuelle molle où nous

finissons par nous dire que les pratiques, dans leur majorité, se ressemblent toutes. Le difficile repérage des petites différences, dans leur subtilité et leur intérêt clinique, nous échappe.

A l'inverse, la perception trop facile de seuils critiques au-delà desquels la conduite de la cure n'est plus, à nos yeux, analytique, nous devient presque suspecte.

Au-delà de cette frustration de sentir la complexité des différences nous échapper pour n'être à même de les repérer que là où l'absence de la dimension analytique les rendrait évidentes, demeure toutefois une émotion forte.

Celle qui s'attache à une expérience collective partagée où quelque chose du parcours de chacun nous a été confusément sensible. Parcours marqué, pour chacun d'entre nous, par son histoire personnelle, celle de son pays et des institutions analytiques qui l'ont formé.

Traces sédimentées, empreintes complexes et diffuses qui nous ont rendus, le temps de cette déroutante retraite, particulièrement vulnérables à une altérité d'autant plus inconfortable que nous faisons défaut nos repères habituels, en même temps qu'étrangement réceptifs à la communauté du désir qui nous anime. Communauté également d'une exigence d'authenticité sensible tout au long de ces rencontres, malgré les différences ou le malaise suscité par certains exposés.

Authenticité qui serait celle de la rencontre analytique ou des effets de l'inconscient tels que chaque cure nous y confronte, même si le temps de leur saisie reste encore incertain, à venir. S. de L.

11^e Colloque de la FEP de l'enfant et de l'adolescent
« Entre l'enfance et l'âge adulte : considérations théoriques et techniques en
psychanalyse de l'adolescent »

Bâle, Suisse, 9-10 octobre 1999

Françoise Brelet-Foulard, Blandine Foliot

Reçus par la Société Suisse de Psychanalyse dans le cadre de la Polyclinique universitaire de l'enfant et de l'adolescent, Dieter Bürgin qui en est le Directeur et Emma Piccioli qui représentait le Bureau exécutif de la FEP, ont accueilli les participants d'une façon agréable et détendue qui favorisa d'authentiques échanges. Treize Sociétés européennes étaient représentées ; chacune d'elles, par deux participants.

Séances plénières et travail en petits groupes ont alterné avec, notamment, une présentation clinique, aussi intéressante que discutée, de Erika Kittler (Société allemande) et une communication de Michel Vincent (SPP). Eglée Laufer discutait les deux rapports le dimanche matin.

Les discussions qui eurent lieu au fil de ces deux journées, parfois assez vives, permirent aux différences et aux divergences que peut susciter la pratique analytique de se manifester et de se confronter ; quand, par exemple, pour sortir d'une situation de confusion éveillée par une dynamique transférentielle dans laquelle se trouvaient engagés patient adolescent et analyste, certains proposaient comme possible voie de dégagement, de modifier- ipso facto- le rythme des séances; ou bien encore était-il avancé que de fait, à l'adolescence, la technique

analytique idéale serait celle du psychodrame. Après tout, pourquoi pas? Sauf qu'à discuter de psychodrame dans ce colloque nous laissons dériver notre objet, l'acte se substituant à la pensée et à la fonction du langage. L'infantile de l'adolescent, comme celui de l'enfant réveillant ou excitant celui de l'analyste, n'éveillerait-il pas une certaine résistance?

Peut-être serait-ce suivant ce même fil que l'on pourrait comprendre ce qui fût proposé à la fin de ce colloque : établir de nouvelles frontières où se trouveraient séparées l'analyse d'enfant et l'analyse d'adolescent... qui feraient de nous des psychanalystes d'enfants, des psychanalystes d'adolescents, et des psychanalystes d'adultes ! Notons qu'en contrepoint, était faite la proposition d'ouvrir ce colloque à tous les membres des Sociétés composantes qui le souhaiteraient, et plus seulement à deux membres désignés !

Un point d'histoire qu'il serait difficile de ne pas évoquer, celui rappelé par Alain Gibeault, Président de la FEP par intérim : c'est sur la suggestion de Victor Smirnoff au *Council meeting* du 4 octobre 1985, qu'a été décidé de créer une «Standing conférence sur l'analyse d'enfant ».

Réunion du COMPSED (1)

Santiago du Chili, 25 juillet 1999

Evelyne Sechaud

Fonction de l'analyste formateur : exigences et philosophie (2)

Je remercie tout d'abord la COMPSED de m'avoir invitée à vous parler des options prises par ma Société sur la formation analytique'. Cependant, ce que je vais vous dire engage surtout ma propre position au sein de ma Société où les opinions peuvent être très nuancées sur tel ou tel aspect. Les éléments factuels sont strictement ceux de l'APF ; leur interprétation pourrait sans doute donner lieu à des avis différents, qui alimentent d'ailleurs nos discussions internes. Je voudrais donc très rapidement vous présenter ma Société, l'Association psychanalytique de France, dont le mode de formation s'inscrit dans son histoire. L'APF a été reconnue par l'IPA en 1963 ; elle a donc 36 ans. Elle est issue de deux scissions, en 1953 et 1963. En 1953, la Société psychanalytique de Paris s'est scindée en deux. Cette scission n'a pas pour origine des dissensions théoriques, mais des désaccords sur la formation et la transmission de l'analyse et les prises de pouvoir auxquelles elles donnaient lieu. Un certain nombre de Membres, dont le Pr. Daniel Lagache et Jacques Lacan, ainsi que la moitié des élèves, estimèrent que l'exercice du pouvoir dans la Société et son Institut, tel qu'il était pratiqué à cette époque, n'était pas compatible avec la formation psychanalytique. Ils formèrent la Société française de psychanalyse, qui travailla dix ans. Sous l'impulsion de Lacan, s'opéra un "retour à Freud", retour au texte allemand essentiellement puisqu'à cette époque en France, Freud était peu traduit, et le plus souvent mal traduit. Au lieu d'apprendre les concepts psychanalytiques dans une forme fixée et dogmatique, on se mit à privilégier une lecture dynamique, à faire travailler les concepts, en suivre l'évolution, les dérives, les apories, les contradictions dans l'ensemble du texte freudien.

Les scissionnaires ne souhaitaient pas quitter l'IPA. Mais en quittant la Société de Paris, ils se mirent de ce fait en dehors de

l'IPA. La nouvelle Société demanda sa réaffiliation d l'IPA, qui l'accorda à condition que Jacques Lacan accepte de modifier sa pratique (séances courtes et à durée variable, nombre démesuré d'analyses didactiques), ce que Lacan refusa. Un certain nombre d'analystes (des proches et des élèves de Lacan) décida alors de se séparer de Lacan. En 1963, ils créèrent l'Association psychanalytique de France (APF) qui fut reconnue peu après par l'IPA. Parmi les fondateurs de l'APF : Daniel Lagache, Juliette Favez, Georges Favez, Wladimir Granoff, et huit élèves de Lacan : Didier Anzieu, Jean-Louis Lang, Jean Laplanche, Jean-Claude Lavie, J. B. Pontais, Robert Pujol, Victor Smirnoff, Daniel Widlöcher. Guy Rosolato ne quittera Lacan pour l'APF que quelques années plus tard. Comme le rappelait Michel Gribinski dans un texte rédigé pour la Chambre des Délégués en 1996: "Cette histoire est aussi l'histoire d'une expérience et d'une réflexion sur la formation et sur la transmission, commencée et questionnée dès 1953. Elle explique peut-être en partie les raisons pour lesquelles l'APF a mis en place un dispositif de formation analytique où ni l'Institut, ni un membre de l'Institut ne peuvent exercer un pouvoir sans que cet exercice ne soit envisagé dans une théorie de la formation."

L'APF est une petite Société, actuellement de 62 membres, 34 Titulaires et 28 Sociétaires, tous "full members" de l'IPA. L'Institut de formation comprend 184 analystes en formation. Ce nombre, élevé, s'explique par le fait que les analystes qui ont leur cursus validé restent sur ces listes tant qu'ils n'ont pas fait leur Mémoire pour devenir Membre sociétaire.

Le thème sur lequel le COMPSED nous propose de réfléchir aujourd'hui a pour moi un effet un peu provocateur, mais décalé. Depuis 1972, en effet, nous n'avons plus à l'APF d'analystes didacticiens mais nous avons des analystes titulaires inscrits sur la liste des analystes en exercice à l'Institut de formation !

1. COMPSED : Comité d'éducation psychanalytique de l'Association Internationale de psychanalyse, présidé par Jacqueline Amati-Mehler
2. Training analyst function : requirements and philosophy.

Qu'est-ce à dire ? Ces changements de dénomination révèlent en effet toute une évolution dans la philosophie de la formation à l'APF. La catégorie des analystes didacticiens a été supprimée en même temps que l'analyse didactique. L'analyse personnelle, ce premier temps essentiel pour la découverte des processus inconscients, doit rester, selon nous, à l'écart de toute ingérence institutionnelle. Extraterritorialité de l'analyse est le mot proposé par Victor Smimoff en 1972 et repris récemment (1996) par Michel Gribinski. Si nous avons été les premiers à prendre une telle position, nous avons depuis vingt-sept ans été suivis par d'autres Sociétés et en particulier par l'autre Société française, la Société psychanalytique de Paris. Les arguments de ce choix sont maintenant assez connus et ont été largement développés. Rappelons-en les principaux pour mémoire : le désir de devenir analyste prend place dans la sexualité infantile et l'histoire infantile de chacun. La nécessité d'analyser ce désir devient difficile voire impossible si les jeux sont faits dès le départ. Comment rester dans le transfert et la réalité psychique si la réalité institutionnelle intervient ? Comment élaborer la question des idéaux, si celle-ci est déterminée par les exigences de l'institution analytique ? Comment faire place au transfert négatif et à son analyse si on sait d'avance que l'on retrouvera son analyste en position de pouvoir dans l'institution ? et inversement comment sortir des transferts idéalisés ? Comment déplacer l'identification à l'analyste vers l'investissement de l'activité analytique si le choix de l'analyste est une garantie de formation ? etc...

A l'APF l'engagement dans l'analyse, le choix de l'analyste, la durée de l'analyse sont laissés à la liberté... ou au déterminisme inconscient personnel. Par rapport au choix de l'analyste, l'APF a fait un pas de plus qui est, je crois, unique. S'il est recommandé de choisir un analyste de l'APF, il peut s'agir certes d'un "full member", titulaire ou sociétaire, mais il arrive aussi que le candidat ait déjà engagé une analyse avec un analyste encore en formation (ce qui se produit compte tenu de la durée de la formation !). Plus encore, le comité de formation peut prendre en considération la demande d'un candidat dont l'analyste ne fait pas partie de l'APF. Cet analyste peut être un membre de la SPP, ou encore d'une société lacanienne ou même être "inconnu". Autrement dit le candidat peut provenir de "tout divan", de préférence à l'intérieur de l'APF, mais éventuellement de l'extérieur. Ceci ne signifie pas que nous négligions l'analyse personnelle ! bien au contraire ! mais que nous laissons au seul candidat la responsabilité de manifester à

travers son seul discours comment l'analyse a laissé son empreinte sur lui. La demande d'admission à l'Institut de formation n'intervient que lorsque l'analyse personnelle est déjà très avancée. Bien que nous recommandions que le candidat soit encore en analyse, il arrive que le candidat ne s'adresse à nous qu'après la fin de son analyse. La demande d'admission à l'Institut de formation est essentiellement une demande à pratiquer des analyses avec une supervision. S'y ajoutent l'accès à l'enseignement et la participation à la vie scientifique de l'Association. C'est au moment de cette demande d'admission que vont intervenir les analystes en exercice à l'Institut de formation. Ces analystes sont les membres titulaires. Ils participent à tour de rôle au Comité de formation qui procède à la sélection des candidats qui demandent leur admission, ainsi qu'à la validation des contrôles. Ils décident enfin de la validation du cursus. Toutes ces décisions sont le résultat d'un travail collégial sur le mode le plus analytique possible. Notre mode de fonctionnement est constamment discuté, évalué, réélabore au sein du Comité de formation et lors de réunions et de journées de réflexion de l'Institut de formation, journées biennuelles consacrées à tel ou tel problème fourni par l'actualité du travail. Cependant, les modalités de la formation d'où découle la fonction des analystes formateurs sont étroitement dépendantes d'une certaine conception de la psychanalyse. Pour nous, la psychanalyse est toujours et avant tout une cure de parole, "talking cure" selon le mot trouvé par Anna O. Ou encore, pour reprendre une formule plus lacanienne, le champ de l'analyse est le champ de la parole. Le langage parlé (plus qu'écrit) révèle les processus inconscients. Chacun s'engage totalement dans sa parole, dans ce qu'il peut dire, dans ce qu'il ne peut pas dire, et comment il le dit. Enfin, toute parole inclut une adresse consciente et inconsciente. A chaque étape, depuis l'admission à l'Institut de formation jusqu'à l'élection des titulaires, l'écoute psychanalytique de la parole constitue la méthode de référence : le candidat, quel que soit le moment de son parcours, est toujours appelé à dire sa demande dans un ou plusieurs entretiens avec les analystes titulaires. C'est de cette écoute que les analystes titulaires rendront compte, verbalement, à leurs collègues. C'est aussi cette capacité d'écoute qui reste le critère essentiel dans l'accès des analystes à la fonction de formateur.

Comment devient-on analyste en exercice à l'Institut de formation ?

Un membre déjà sociétaire, c'est-à-dire "full member" de l'IPA, s'adresse au Président de l'Association qui désigne en Conseil d'administration, trois rapporteurs, membres titulaires. Ceux-ci vont chacun recevoir le candidat et avoir avec lui un entretien analytique où sera questionné le désir de former dans le mouvement évolutif de l'expérience analytique de cet analyste ainsi que son engagement dans notre institution : former et former à l'APF. Les rapports ont essentiellement pour but d'éclairer le Collège des titulaires sur les aptitudes du candidat à exercer les fonctions de membre titulaire et plus spécifiquement les fonctions de formateur. Lors de la réunion du Collège des titulaires, les rapporteurs présentent leur rapport qui est suivi d'une discussion de l'ensemble du Collège. Les votes par correspondance ne sont pas admis, car ils impliqueraient que l'écoute des rapporteurs et la discussion sont inutiles. Le vote a lieu à bulletin secret et l'élection est acquise à la majorité des deux tiers des votants. (Le quorum pour pouvoir procéder à l'élection est également des deux tiers des Titulaires de l'Association.)

Cette procédure met l'accent sur l'analytique. Elle est très éloignée d'un modèle universitaire de promotion hiérarchique. Les écrits, livres, articles, les conférences, les participations à diverses manifestations scientifiques ne sont pris en considération que dans la mesure où ils témoignent des engagements analytiques de leur auteur, de ses capacités à rendre compte de son travail analytique et de ses aptitudes à transmettre quelque chose de l'analyse. Le plus important reste comment cet analyste situe ses travaux dans le mouvement interne de sa pensée analytique en rapport dialectique constant avec sa pratique.

Une fois l'analyste titulaire élu, il va être amené à participer à toutes les étapes institutionnelles de la formation. Comment, sur quel mode va-t-il exercer ses fonctions ? Deux aspects sont à différencier qui distinguent l'analytique du pouvoir institutionnel. Le pouvoir de décision, de jugement est toujours en position tierce par rapport à l'analytique. La sélection des candidats à l'admission à l'Institut de formation, la décision de validation des contrôles, comme l'homologation du cursus, sont effectuées par le Comité de formation ou le Collège des titulaires fonctionnant comme Comité de formation élargi, sur proposition d'un ou plusieurs rapporteurs. Les Titulaires qui sont dans un rapport analytique, soit éventuellement analystes du candidat, soit superviseurs, n'interviennent pas dans les décisions.

1- La sélection des candidats à l'admission à l'Institut de formation

Ce travail est celui du Comité de formation (9 membres renouvelés au tiers tous les ans qui incluent de jeunes analystes titulaires et des titulaires expérimentés). Le candidat, qui a déjà une expérience personnelle de l'analyse, s'adresse au Secrétaire du Comité de formation qui lui fournit la liste des membres du Comité de formation. Le candidat choisit sur cette liste 3 membres, qu'il rencontrera tour à tour. L'analyste qui reçoit le candidat peut lui demander un ou deux entretiens ; le candidat peut lui aussi demander à revoir pour un deuxième entretien cet analyste. Puis les trois analystes rapportent devant le Comité où s'engage une discussion. La décision du Comité peut suivre ou ne pas suivre l'avis des rapporteurs. Bien entendu l'analyste du candidat n'intervient jamais. Lorsqu'il arrive qu'il fasse parti du Comité de formation, il ne participe pas à la discussion concernant son analysant (concrètement, il sort de la réunion).

La suppression de l'analyse didactique a modifié les critères de sélection : la référence à l'analyste s'efface au profit de la référence à l'analyse. Il ne s'agit pas de repérer l'identification à l'analyste, mais en quoi et comment ce candidat est passé par l'analyse. Quel est son rapport à l'inconscient ? Comment les affects animent-ils son discours ? Est-il capable d'une pensée associative ? S'entend-il parler ? Comment l'entretien est-il organisé ou désorganisé par un fonctionnement analytique, que le candidat parle de sa vie actuelle, de son analyse, de son histoire ? Quelles sont les traces de l'infantile et du pulsionnel ? L'analyste qui l'écoute ne vise pas à établir un diagnostic psychopathologique. Cette dimension psychopathologique n'est cependant pas tout à fait absente puisque l'on écarte les organisations perverses ou franchement psychotiques. Dans tous les cas, le bénéfice thérapeutique que le sujet a pu tirer de son analyse ne suffit pas à faire considérer qu'il peut devenir psychanalyste. L'analyste qui écoute ce candidat repérera un certain mode de fonctionnement psychique et l'intérêt pour la chose analytique. Le déroulement de la démarche au cours des rencontres avec les trois analystes titulaires est également un facteur important, car il est révélateur du dynamisme psychique du candidat. Les analystes seront sensibles à la capacité du candidat d'élaborer les effets de la succession des entretiens. Comment le candidat peut perlaborer ce qui s'est passé dans un entretien lors de l'entretien suivant. Parler de son analyse, pour la première fois hors du cadre de celle-ci, est pour le candidat un moment très dynamique. Va-t-il précisément se

laisser porter par le mouvement qui l'anime, va-t-il au contraire s'en défendre et essayer de le contrôler ? Peut-il se laisser surprendre par cette situation et en dégager un sens jusque-là refoulé ? Tout ce travail interne s'appuie sur la notion d'après-coup qui reste dans notre pensée un concept très important. Le sujet qui vit cette expérience singulière de la sélection est-il en mesure ou non d'en reprendre le sens dans l'après-coup, c'est-à-dire éventuellement de faire le lien entre la situation présente et un refoulé infantile ?

Les effets d'après-coup peuvent aussi se manifester dans le moment de discussion entre les rapporteurs et les autres membres du Comité. Chaque rapporteur, en écoutant les deux autres peut être amené à saisir ce qui a été occulté par le candidat ou par lui-même dans son écoute initiale.

Les candidats, une fois admis, sont appelés analystes en formation.

2 - La supervision

Les analystes titulaires sont automatiquement superviseurs. En conséquence, les candidats qui sont admis à la supervision pour le premier ou le deuxième contrôle choisissent librement leur contrôleur sur la liste des analystes inscrits à l'Institut de formation. Il y a deux supervisions Individuelles obligatoires. la deuxième ne pouvant être commencée que lorsque la première a été validée.

La fonction du superviseur a été beaucoup étudiée. Elle oscille entre deux pôles : pédagogique et analytique. Pour nous, la supervision n'est pas vraiment de nature pédagogique : elle ne porte que de manière marginale sur la transmission d'un savoir-faire. A l'APF la dimension analytique est privilégiée, encore plus pour le deuxième contrôle que pour le premier. Mais la supervision ne se confond pas avec l'analyse personnelle. Si elle peut amener un analyste en formation à prendre conscience des insuffisances de son analyse personnelle, elle ne se substitue pas à celle-ci. Le travail du superviseur est une "écoute de l'écoute", un travail de co-pensée selon le terme proposé par Daniel Widlöcher. Il s'agit d'une écoute des processus inconscients et du transfert / contre-transfert sur les deux scènes, celle de la cure rapportée et celle de la supervision. Le superviseur n'est pas un "super-analyste", sorte de "superman" qui viendrait apporter des recettes techniques pour résoudre les problèmes et les difficultés rencontrées par l'analyste en formation |

C'est quelquefois le fantasme des analystes débutants ! Le superviseur écoute un récit des séances ; il n'a pas accès à autre chose. Ce récit n'est pas le contenu verbatim de ce que le patient a dit et des interventions de l'analyste. Nous demandons à l'analyste supervisé de parler sans notes, même s'il est habitué à écrire après les séances. Ce récit des séances est analogue au récit d'un rêve et contient le travail psychique qui s'opère entre le patient et l'analyste. Les mots employés, les lapsus, les associations d'idées, les non-dits, les oublis, les affects évoqués révèlent non seulement le contenu des séances mais aussi la dynamique de l'adresse du discours dans sa dimension transféro-contretransférentielle. Le superviseur dans cette écoute est lui-même saisi par un travail de pensée induit par le récit de l'analyste supervisé. Il n'y a pas de différence de nature entre le travail de pensée de l'analyste et celui du superviseur. Quel que soit le mode d'intervention du superviseur, Daniel Widlöcher insiste sur le fait que "l'important est que tout ce que dit le superviseur témoigne bien des effets qu'induit en lui ce que le candidat rapporte des effets qu'a induit en lui l'activité mentale du patient". Par exemple, ce qu'éprouve le superviseur peut être le résultat de son contre-transfert, de la relation entre l'analyste en formation et lui, mais ce qu'il éprouve peut aussi être induit par le processus à l'oeuvre entre l'analyste en formation et son patient. Etant donnée cette dimension analytique de la supervision, seule une instance tierce peut porter un jugement sur l'ensemble de ce processus.

La durée de la supervision est très variable, trois à cinq ans en moyenne. La demande de validation est faite par l'analyste en formation avec l'accord du contrôleur ; mais elle serait recevable même si le contrôleur n'était pas d'accord. Le Comité de formation désigne trois de ses membres pour constituer la commission de validation. Cette Commission entendra tour à tour l'analyste en formation seul, puis le contrôleur seul. La Commission fait ensuite un rapport devant le Comité de formation. S'engage alors une discussion entre tous les membres du Comité de formation. Si le contrôleur ou l'analyste du candidat font partie du Comité, ils s'absentent pendant la discussion et ne prennent pas part à la décision. Il peut arriver que l'avis du contrôleur ne soit pas suivi ou que le Comité ne suive pas les conclusions de la Commission. Le contrôleur n'est donc pas en position de pouvoir à l'égard de son contrôlé. Il y a dissociation entre l'activité d'évaluation et l'activité de formation. La validation peut être refusée, ce refus pouvant être assorti de conseils ou pas. Dans le cas d'un refus, le contrôle peut être poursuivi avec le même patient et le même contrôleur (c'est le cas le plus

fréquent) ou le candidat peut refaire un contrôle avec un autre patient et un autre superviseur, ou encore, mais c'est assez rare, le candidat continue la cure seul et se représente un an plus tard. Il y a bien évidemment une progression du premier au deuxième contrôle dans l'appréciation des capacités analytiques de l'analyste en formation.

On mesure donc combien le travail au sein du Comité de formation est très important : il n'a pas seulement pour fonction de pouvoir formuler un jugement, il est aussi l'occasion d'une réflexion approfondie sur la pratique de la formation. **C'est, selon mon expérience, le lieu où les analystes titulaires se forment, dans la confrontation de leurs conceptions de l'analyse mises à l'épreuve par leurs expériences cliniques de la formation.**

3 - L'homologation du cursus

Elle est demandée par le candidat et elle est décidée par le Collège des membres titulaires siégeant en Comité de formation élargi. Un membre titulaire est désigné comme rapporteur par le Conseil, sur proposition du Comité de formation. Ce rapporteur s'entretient avec le candidat et évalue avec lui l'évolution de l'ensemble de son cursus : son analyse personnelle, ses deux contrôles, sa participation à différents séminaires, ainsi qu'aux activités scientifiques de l'Association. Le rapporteur appréciera aussi chez le candidat l'enrichissement de son expérience analytique en dehors des contrôles, l'étendue de sa pratique, mais aussi comment il est en mesure d'en rendre compte. Ce moment est un temps fort, qui marque la fin proprement dite de la formation et ouvre sur la possibilité de faire un mémoire de candidature d'entrée dans l'Association. Le Titulaire qui procède à ce rapport doit là encore dégager le mouvement analytique qui anime (ou non) le candidat. Lors de la demande d'entrée à l'Institut de formation, les titulaires font un certain pari sur le candidat qu'ils sélectionnent. Au cours des validations de contrôles, et, in fine, au moment de l'homologation du cursus, ils évaluent l'évolution du candidat et vérifient en quelque sorte leur pari initial. Le cursus est homologué sur proposition du rapporteur à moins que le rapporteur ou un membre titulaire ne demande un vote en justifiant sa demande. Le vote est alors secret et à la majorité simple.

4 - L'enseignement

L'analyste titulaire participe évidemment à l'enseignement ; mais les fonctions d'enseignement sont très largement réparties entre tous les Membres de l'Association. Les analystes en formation eux-mêmes peuvent proposer des groupes de recherche intégrés au programme des activités de l'Institut de formation. L'enseignement à l'APF est un enseignement à la carte. Il n'y a pas de programme ou de progression des enseignements comme à l'Université. Il n'y a bien sûr aucune procédure de validation des enseignements. Mais, lors de la validation du cursus, les candidats ont à dire et évaluer ce que les activités d'enseignement leur ont apporté. Les analystes proposent des séminaires ou des groupes de recherche en fonction de leurs intérêts. Les analystes en formation choisissent librement dans le très large choix qui leur est proposé. L'ensemble fonctionne en s'appuyant sur les motivations de chacun. Actuellement l'enseignement est très dynamique avec une participation importante.

La lecture approfondie de l'ensemble de l'oeuvre de Freud reste pour nous le fondement de notre enseignement. Cette lecture ne vise pas seulement la connaissance intellectuelle des concepts ou de l'évolution de la pensée freudienne, ce que beaucoup de nos analystes en formation ont déjà plus ou moins acquis à l'Université. La lecture de Freud dans nos séminaires est une constante mise au travail de la Métapsychologie à travers notre expérience psychanalytique.

Dans l'éventail de nos enseignements, certains sont plus spécifiquement dévolus aux Titulaires :

- un groupe d'accueil et de réflexion ouvert tout au long de l'année aux candidats récemment admis et dirigé par deux Titulaires. Leur but est de susciter un échange et une discussion sur la formation et les activités scientifiques proposées par l'APF, à partir de l'expérience de la cure analytique et de la lecture de textes de référence.
- un groupe mensuel sur la technique et la pratique de la psychanalyse, où un analyste en formation présente un matériel clinique où il a rencontré des difficultés. Deux ou trois analystes de l'Institut (les mêmes pendant deux ans) participent à ces rencontres. Le travail du groupe vise à interroger le processus analytique à l'oeuvre dans la pratique exposée.
- une soirée mensuelle avec un Titulaire, différent à chaque fois, qui propose sa lecture d'un texte de Freud. Cette étude qui ouvre sur une

discussion avec les participants s'appuie sur l'expérience de la clinique analytique.

A l'APF, l'enseignement et la recherche psychanalytique sont l'affaire de tous, l'occasion de participer à la vie de l'APF au plus près de l'analyse, en fonction de l'évolution et de la formation de chacun. Les implications analytiques des activités proposées sont très variées et couvrent un éventail largement déployé qui offre, au-delà des contenus, un rapport à l'objet d'étude et des relations aux responsables des groupes fort différents : de la transmission opérée dans une relation transférentielle dissymétrique à l'échange collégial où les participants sont du même côté par rapport à l'objet épistémologique.

Une exigence fondamentale de l'analyste formateur : la transmission d'une éthique.

L'éthique n'est bien évidemment pas la déontologie, ensemble de règles, de devoirs qui régissent une profession. Certes l'analyste est soumis à une déontologie : discrétion, respect du secret, etc. sur le modèle des professions médicales.

L'analyste formateur a les mêmes devoirs à l'égard des analystes en formation. Mais l'éthique se situe à un tout autre niveau, celui de l'intériorisation d'un certain idéal analytique qui contraint l'analyste à une véritable ascèse. Si l'analyse est constamment dans le champ du transfert qui est en prise directe avec le pouvoir et la séduction, la formation analytique relève du même processus. L'analyste en formation est pris dans un réseau transférentiel complexe constitué de ses relations à son ou ses analystes, ses superviseurs, ses enseignants, etc. L'analyste formateur a à se refuser la séduction comme instrument d'emprise sur les analystes en formation autant que la distance narcissique qui assurerait une idéalisation interminable. Dans les différents lieux de la vie institutionnelle, les moyens mis en oeuvre d'une transmission de l'analyse doivent tenir compte de cette exigence essentielle, celle d'une honnêteté intellectuelle, d'une certaine intégrité qui vise l'abolition de l'arbitraire et d'un idéal de vérité. C'est, à mon sens, la condition pour que les analystes en formation puissent devenir autonomes et développer une liberté de penser.

Viviane Abel Prot2000

"Voyages de la curiosité", *La maladie sexuelle, Le fait de l'analyse*, n°8, Printemps 2000, Autrement

Activités éditoriales

Membre du comité de rédaction de la revue *Libres cahiers pour la psychanalyse*, In Press

Athanassios Alexandridis1999

"Archaïque et symbolique dans la trahison", *De la Trahison*, Petite Bibliothèque de Psychanalyse, PUF, mars 1999

"Le travestissement de Penthée et le trauma de Dionysos dans les «Bacchantes» d'Euripide", *Ek ton Ysteron, Revue Psychanalytique* n° 3, Athènes

Activités éditoriales

Traduction et édition du livre de J. Laplanche, *Hölderlin et la question du père*, en grec, Ikaros, Athènes

Jacques André1999

"Passionnément...", introduction au volume *De la passion*, Petite Bibliothèque de Psychanalyse, PUF, oct. 99

"Entre angoisse et détresse", *Etats de détresse*, Petite Bibliothèque de Psychanalyse, PUF, déc.99

"Hystérie et psychanalyse. Éléments d'histoire", *Problématiques de l'hystérie*, Dunod

"O objeto único", *Cadernos de Psicanálise*, vol, 15, n° 18, Rio de Janeiro

Activités éditoriales

Directeur, en collaboration avec J. Laplanche, de la collection Petite Bibliothèque de Psychanalyse, PUF. Deux titres : *De la passion*, oct. 99, *Etats de détresse*, déc. 99.

Laurence Apfelbaum et Marie-Claude Tamerio Pansart1999

"Faire des caprices", *L'enfant unique*, Autrement, n°186, sept. 99

Laurence Apfelbaum1999

L'annonciation dans tous ses états, éditions du Rocher, sept. 99

Jean-Claude Artouilloux1999

"Un sujet de passion. Introduction à la discussion du rapport de Bernard Penot", *Revue Française de Psychanalyse*, 5/99, PUF

Patricia Attigui1999

"Hérodiade encryptée. A propos du contre-transfert", *Le transfert en psychanalyse*, "Le supplément", n°211, Paris, éditions du Cerf, déc.99

Claude Barazer1999

"Ah, mais c'est très intéressant !" ou l'ironie de la jeune homo-sexuelle, *Monographie de psychopathologie*, Le cas en controverse, sous la direction de P. Fédida et F. Villa, PUF, juin 99

André Beetschen2000

"Les plaisirs asservis", *La maladie sexuelle, Le fait de l'analyse*, n°8, Printemps 2000, Autrement

Activités éditoriales

Membre du comité de rédaction de la revue *Le fait de l'analyse*, Autrement

Joël BematActivités éditoriales

Directeur de la collection *Études Psychanalytiques*, Paris, L'Harmattan
Gabrielle Rubin, *Le sadomasochisme ordinaire*
Anne Cadier, *Le silence de l'analyste et la musique baroque* (préface de M: C. Lambotte)
Hors collection, Achim Genssenhausiücke, *Le sublime chez Nietzsche*

Nicole Berry1999

"Petites pensées inspirées par Satan", postface à *Zastrozzi et St Stivvne* de P.-B. Shelley, traduction N. Berry, Lausanne, l'Age d'homme

"Un désarroi créateur". A propos de *Zastrozzi* de P.-B. Shelley, *Cahiers Charles V*, n°26, Les créations, Université Paris VII Denis Diderot

Gérard Bonnet
1999
Les mots pour guérir, La relation thérapeutique, Payot
 "Voir être vue, la part du père dans l'accès de la fille à la féminité", *Débats de psychanalyse, Clés pour le féminin*, PUF
 "Les cas publiés par Freud et leurs effets pervers", *Confrontations psychiatriques, n°40*
 "Pour en finir avec le stade du miroir", *Journal des Psychologues*, Hors série n°1, avril- mai 99
 "Narration et narcissisation", *Narration et psychanalyse*, par A. Konitchekis, et al., L'Harmattan
 "Eloge de la frayeur", *Conférence n°9*, Autrement
 "Freud pédophile ? Psychanalyse du lien sexuel adulte-enfant", *Sexualité agie entre enfants et adultes*, direction F. Caroli, et M.-J. Guedj, Frison-Roche

Maurice Borgel
1999
 "Témoignages", *La résistance de l'humain*, sous la direction de N. Zaltzman, Petite Bibliothèque de Psychanalyse, PUF, mars 1999

Alain Braconnier
1999
Guide de l'adolescence, Paris, Odile Jacob
Soigner, Protéger, Punir, collection Païdos, Paris, Bayard
 "Le cas unique : au-delà du singulier", *Le cas en controverse*, sous la direction de P. Fédida, et F. Villa, Paris, PUF
 Editorial, *Psychothérapies*, vol. 19, n°3, Hygiène et médecine, Genève
 Préface. *Dessine-moi ta douleur*, H.-S. Koplewicz, R.-F. Goodman, Paris, La Martinière
 Préface, *Vos enfants ne sont pas des grandes personnes*, Paris, Albin Michel
 "Ma sœur est anorexique", Liens *fraternels*, n°9, Erès
Activités éditoriales
 Comité de rédaction de la revue *Psychothérapies*, Médecine et Hygiène, Genève
 Comité de rédaction de la revue *Adolescence*, Paris, Bayard Presse
 Comité de rédaction de la revue *Les Annales de Psychiatrie*, Paris, Elsevier
 Comité scientifique de la revue *Carnet Psy*, Boulogne, Cazaubon

Françoise Brelet-Foulard
1999
 "Décharge et passivité ; addictions, psychosomatique", *Revue Française de Psychanalyse*, 5/99, PUF

Alain Brun
1999
 "L'enseignement et la praxis", *Pratiques psychologiques*, n°1 "Portrait de Pierre Janet", *Pratiques psychologiques*, n°1
 "Portrait d'Alfred Binet", *Pratiques psychologiques*, n°2
 "Portrait de Wilfried R. Bion", *Pratiques psychologiques*, n°3
2000
 "Portrait de Lev Semiorovitch Vygotski", *Pratiques psychologiques*, n°1

Activités éditoriales
 Direction éditoriale : collection *Etudes psychanalytiques*. L'Harmattan ; collection *Psycho-Logiques*, L'Harmattan ; collection *L'œuvre et la Psyché*, L'Harmattan ; collection *Perspectives psychanalytiques*, Esprit du temps

Anne Cadier 1999
L'écoute de l'analyste et la musique baroque, préface de Marie-Claude Lambotte, collection *Etudes Psychanalytiques*, L'Harmattan

Françoise Caille-Winter
Activités éditoriales
 Membre du comité de rédaction du *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, Bayard

Catherine Chabert 1999
 "Les voies intérieures. Enjeux de la passivité", *Revue Française de Psychanalyse*, LXIII, 5, Paris, PUF
 "Les états limites, quelles limites ?", *Les états limites*, Petite Bibliothèque de Psychanalyse, PUF
 Didier Anzieu *vide y pensamiento* psicanalítico, traduction, Editorial Biblioteca nueva, S.L Madrid
 Introduction "Etats de détresse", *Etats de détresse*, Petite Bibliothèque de Psychanalyse, Paris, PUF

2000

"Les surprises du masochisme moral", L' esprit de survie, *Libres cahiers pour la psychanalyse*, n° 1, printemps 2000, In Press

Activités éditoriales

Directeur de collection, *Psychopathologie et psychanalyse*, Psycho Sup, Dunod

Direction avec J.-Cl. Rolland de la revue *Libres cahiers pour la psychanalyse*, In Press

Dominique Clerc Maugendre 1999

"L'indifférence du rêveur", *Les Morts, Le fait de l'analyse* n°7, Autrement, octobre 1999

"Le sourire de Lucy", *Formes du primitif*, L'inactuel, nouv. série n°3, Circé, automne 1999

Françoise Couchard

1999

La psychologie clinique interculturelle, Dunod (Topos, dir. R. Kaës)

"Psychologie clinique interculturelle", *Psychologie clinique. Approche psychanalytique*, dir. E. Sechaud, Dunod

"Destins de l'universelle étrangeté de la féminité", "Énigmes", *La prétentaine*, Revue de l'Institut de Recherche Sociologiques et Anthropologiques, n°11, janvier 1999

Catherine Cyssau 1999

"Laisser dire l'imprévu", *Imprévu*, Psychiatrie française, Paris, Corlet

"Fonctions théoriques du cas clinique. De la construction singulière à l'exemple sériel", Le cas en *controverse*, *Monographies de Psychopathologie*, Paris, PUF

"La construction du roman familial dans l'analyse d'enfant", Le cas en *controverse*, *Monographies de Psychopathologie*, Paris, PUF

2000

"La solitude est-elle naturelle ?", La solitude, *Cahiers de psychologie clinique*, Bruxelles, De Boeck & Larcier

"L'intranquillité d'aimer. Addictions à l'affect et traitement phylogénétique", *Les addictions*, *Monographies de Psychopathologie*, Paris, PUF

Activités éditoriales

Membre du comité de rédaction de *Psychiatrie française*
Membre de l'équipe éditoriale des *Monographies de psychopathologie*

Guy Darcourt 1999

"Du père de la horde primitive au père de l'Edipe", *Ann. psychiatre*, 14, n°4

Denise Desmedt-du Toit

"La fonction du temps en psychanalyse avec les enfants", Le Bulletin Freudien (revue de l'Association freudienne de Belgique), n° 33, Temporalités, juin 1999

Judith Dupont 1999

"Humor in the Freud-Ferenczi Correspondence", *Humor and Psyche*, James W. Baron, The Analytic Press, London, Hillsdale NJ

"Michael Balint, analysant, élève, ami et successeur de Sándor Ferenczi", *Livia Nemes et Gabor Berényi*, Die Budapester Schule der Psychoanalyse, Aradémiai Kiado, Budapest

"Pourquoi la communauté psychanalytique a-t-elle accepté aussi facilement l'affirmation de Jones selon laquelle Ferenczi, au cours de ses dernières années, aurait été psychotique ?". *Le coq Héron*, n°155, avril 1999

Activités éditoriales

Rédactrice au Coq-Héron

Lucile Durmeyer

1999

"Et changer de plaisir...", *La féminité autrement*, Petite Bibliothèque de Psychanalyse, PUF, mars 1999

"L'insaisissable nature de l'identité", *Revue Française de Psychanalyse*, 4/99, PUF

Louis Edy

1999

"Séduction et psychoses", *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, Bayard

Activités éditoriales

Membre du comité de rédaction du *Journal de la psychanalyse de l'enfant*.

Pierre Fédida 1999

Depressao, Escuta, Sao Paulo

Préface à N. de Coulon, *La crise. Stratégies d'intervention thérapeutique en psychiatrie*, Masson

"La tresse", *Clés pour le féminin. Femme, mère, amante et fille*, sous la direction de J. Schaeffer et M. Cournot-Janin, Débats de Psychanalyse, PUF

"Un patient de rêve pour un psychanalyste ?", *Les états limites*, sous la direction de J. André, Petite Bibliothèque de Psychanalyse, Paris, PUF

"Morphologie du cas dans la psychanalyse : questions ouvertes", *Le cas en controverse*, coll. Monographie de psychopathologie

"La folie ou le chemin de la guérison", *Est-ce qu'on naît fou ?*, (Forum Diderot), Paris, PUF

"L'ère glaciaire des refoulements", *La sexualité a-t-elle un avenir ?* (Forum Diderot), Paris, PUF

"Sur l'illusion humaniste", *La biologie est-elle humaniste ?* (Forum Diderot), Paris, PUF

"A psicoterapia na psicanalise hoy", *Journal de Psicanalise*, vol. 32, n°58/59, *Journal de la Société de Psychanalyse de la Société Brésilienne de Sao Paulo*

"Lacan, leitor de Melanie Klein : reflexoes para os dias de hoje", *Journal de Psicanalise*, vol. 32, n° 58/59

"La mémoire du transfert, le transfert des âmes", *Revue d'éthique et de théologie morale*, "Le supplément", n° 211, décembre 1999

"L'interprétation et son acte de meurtre", L'idée de meurtre, *L'Inactuel*, nouvelle série, n°2, printemps 1999

"Morts inaperçus", Les morts, *Le fait de l'analyse*, n°7, Autrement, octobre 1999

"L'horreur du primitif", *Formes du primitif*, *L'Inactuel*, nouvelle série, n°3, automne 1999, Circé

"La psychiatrie clinique peut-elle disparaître ? " *Psychiatrie française*, vol. XXX, 1/99

2000

Préface à J. Altounian, *La survivance*, Dunod

"Modernité de la dépression", *La dépression est-elle passée de mode ?* (Forum Diderot), Paris, PUF

"Psychothérapie de la dépression", *Synapse*, janvier 2000

Activités éditoriales

En collaboration avec D. Lecourt, *La Dépression est-elle passée de mode ?* (Forum Diderot), Paris, PUF

Le cas en controverse (en collaboration avec F. Villa), Collection Monographies de Psychopathologie, Paris, PUF

En collaboration avec D. Lecourt, *Les médecins doivent-ils prescrire des drogues ?* (Forum Diderot), Paris, PUF

En collaboration avec D. Lecourt, *Est-ce qu'on naît fou ?*, (Forum Diderot), Paris, PUF

Pierre FerrariActivités éditoriales

Directeur de la publication, *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, Bayard

François Gantheret1999

"Au coeur de l'amour, cela", *De la passion*, nouvelle collection, octobre 1999, Paris, PUF

Claudine Geissmann Chambon1999

"Séduction narcissique mutuelle et psychose de l'enfant", *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, n°25, La séduction, Paris, Bayard

2000

"De l'agressivité à la violence", *Enfance et Psy*, n° 11, Erès

Activités éditoriales

Co-rédacteur du *Journal de la psychanalyse de l'enfant*

Bernard Golse1999

Au début de la vie psychique - Le développement du petit enfant, sous la direction de J. Cohen-Solal, Paris, Odile Jacob

7 pièces faciles en psychopathologie de l'enfant, ESF, collection "La vie de l'enfant", Paris

"Être fou ou naître fou ?" *Est-ce qu'on naît fou ?*, collection "Forum Diderot", Paris, PUF

"Langage et psychose", (avec L. Danon-Boileau), Psychose, tome 1, Théories et histoires des Idées, sous la direction de J. Chambrier, R. Perron et V. Souffir, collection "Monographies de la Revue Française de Psychanalyse", Paris, PUF

"La continuité dépressive à travers les âges", *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*

"Le bébé face à la modernité : liberté et psychopathologie - Apport de la psychopathologie du bébé à la compréhension du conflit Intrapsychique", *Cahiers psychiatriques genevois*

"L'énigme de la répétition transgénérationnelle", (avec O. Chouchena), *Prisme*

"Observer, théoriser : pour une éthique du cadre", *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*

2000

"Du rêve au rêve (il) : il, Didier Anzieu", *Carnet Psy*, n° 51

"Du traumatisme entre pulsions de vie et pulsions de mort", *Revue Française de Psychanalyse, Devoir de mémoire : entre passion et oubli*, Tome LXIV, 1

Activités éditoriales

Membre du comité éditorial de la collection "Le Fil rouge" (section enfants), et des monographies des PUF, Paris

Membre du comité de rédaction de la revue *La Psychiatrie de l'enfant*, PUF

Membre du comité de rédaction du volume "Psychiatrie" de *l'Encyclopédie Médico-Chirurgicale*

Membre du comité de rédaction de la collection *La vie de l'enfant*, ESF

Membre du comité de rédaction du *Dictionnaire de Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent*, PUF

Membre du comité éditorial du *Dictionnaire International de l'Histoire de la Psychanalyse*, Calman-Lévy

Edmundo Gómez Mango

1999

Vida y muerte en la escritura, édition Trillé, Montevideo,

"Fragments vers le natal", Sauvagerie, *Le fait de l'analyse*, n° 6, n° 6, mars 1999, Autrement

"La mélancolie de la terre", Les morts, *Le fait de l'analyse*, n° 7, n° 7, octobre 1999, Autrement

"Le grand ami, le mare cher", présentation de "Sur la cercueil de Sigmund Freud. Stefan Zweig" Les morts, *Le fait de l'analyse*, n° 7, octobre 1999, Autrement

2000

"La force de l'esprit : hommage à Didier Anzieu", *Carnet Psy*, n° 51, février 2000

Activités éditoriales

Membre du comité de rédaction de la revue *Le fait de l'analyse*, Autrement

Michel Gribinski

Activités éditoriales

Directeur de la revue *Le fait de l'analyse*, Autrement (n°6, Sauvagerie, mars 1999 ; n° 7, *Les morts*, octobre 1999)

Jean-Michel Hirt

1999

"Virginité et sincérité", *Ecriture de soi et sincérité*, In Press, "Le religiosité du psychisme", *Spiritualités du temps présent*, Paris, L'Harmattan

"L'origine de la religiosité", *Que fait de Dieu la psychanalyse?*, Erès

"Du voir au croire", *Revue d'éthique et de théologie morale*, n° 211, Cerf

"Croyance et transfert", *Psychologie clinique*, n° 8, Paris, L'Harmattan

"Le corps et le trou", *Cahier de l'Association Marocaine de Psychothérapie*, n° 2, Rabat

Didier Houzel

1999

"Les enjeux de la parentalité", sous la direction de D. Houzel, avec la collaboration de J. Dayan, Paris, Erès

"La place de l'enfant dans les thérapies conjointes", *Cahiers psychiatriques*, n° 26

"L'œdipe. Éditorial", *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, n° 24, Bayard

"Séduction et conflit esthétique", *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, n° 25, Bayard

"Therapeutic application of infant observation", in *Child Psychiatry*, vol. 2, n° 3

2000

"Autisme infantile et psychose précoce de l'enfant", en collaboration avec P. Mazet et C. Burzstein, *Encyclopédie Médico-Chirurgicale, Psychiatrie*, 37-201-G-10

"The beauty and the violence of love", *exploring the work of Donald Meltzer, A. Festschrift*, London, Kamac

Activités éditoriales

Co-rédacteur du *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, Bayard

Benjamin Jacobi

1999

"Le récit est un roman", *Narration et Psychanalyse, Psychopathologie du récit*, sous la direction d'A. Konicheckis et J. Forest, Paris, avril 1999, L'Harmattan

Laurence Kahn

1999

Le petit primitif et l'enfant culturel", *Sauvagerie, Le fait de l'analyse*, n° 6, mars 1999, Autrement

Activités éditoriales

Membre du comité de rédaction de la revue *Le fait de l'analyse*, Autrement

Jean-Louis Lang

1999

"L'autisme quatre ans après la circulaire" *Perspectives Psychiatriques*, 38,4, sept-oct 1999

Psychopathologie Psychanalytique de l'Enfant, Paris, L'Harmattan

Jean Laplanche

1999

La sexualité humaine, biologie et biologie, Paris, Synthelabo
 Reproduction de *Le fourvoiement biologisant* avec un complément : *Psychanalyse et biologie, Réalités et idéologies*
Entre séduction et inspiration : l'homme, Paris, PUF Quadrige, (principaux articles 1992-1998)

Activités éditoriales

Aux Presses Universitaires de France :

Direction de la *Bibliothèque de psychanalyse*

Direction de la collection *Voix nouvelles en psychanalyse* Co-

direction (avec J. André) de la "Petite Bibliothèque de Psychanalyse"

Direction scientifique des *Œuvres complètes de Freud* (10 volumes parus)

Jacques Léna

Activités éditoriales

Membre du comité de rédaction de *Psychiatrie Française*

Didier Lippe

2000

"Troubles de l'humeur à l'adolescence : Point de vue psychanalytique", *La Presse Médicale*, tome 29, n° 3, janvier 2000, Masson

Dominique Maugendre

1999

"Analysabilité et ou «Psychothérabilité» ?", *Documents & Débats*, n° 51, juin 1999

"L'analyste : fée ou ogresse ?", *Revue Française de Psychanalyse*, 5/99, PUF

2000

"La Honte, un sentiment déraisonnable", *Documents & Débats*, n° 52, janvier 2000

Patrick Merot

1999

"Autour de la résurrection des morts", *Les morts, Le fait de l'analyse*, n° 7, octobre 1999, Autrement

"Le temps désarrimé", *Inactualité de la folie*, Paris, L'Harmattan

Marie Moscovici

1999

"Un fait divers chez Proust", *L'idée de meurtre*, L'Inactuel, nouvelle série, n°2, Circé

"La construction de primitif", *Formes du primitif*, L'Inactuel, nouvelle série, n°3, Circé

Activités éditoriales

Direction de la revue *L'inactuel*, nouvelle série, 2 numéros : - n°2, printemps 1999, *L'idée de meurtre* (avec au sommaire, des articles de plusieurs membres et analystes en formation de l'APF : P. Fédida, P. Lacoste, J.M. Hirt, A. Petitier, M. Moscovici) - n°3, automne 1999, *Formes du primitif* (avec de l' APF,

D. Clerc Maugendre, P. Fédida, P. Lacoste, M. Moscovici)

Luis-Maria Moix

1999

Thèse de psychopathologie fondamentale et psychanalyse, *Fonction et champ de l'image dans la cure*, sous la direction de P. Fédida

Kostas Nassikas
 1999
 "La sublimation et la mort", Ekton ystoron (L'après-coup), n° 3 nov. 1999, Athènes

Aline Petitier
 1999
 "L'interprète issu de son meurtre", L'idée de meurtre, *L'incertuel*, n° 2, Printemps 1999, Circé
 "Nous sommes toujours séparés de sommeil", *Revue Française de psychanalyse*, 2/99, PUF

J.-B. Pontalis
 1999
 Fenêtres, Gallimard, collection "Blanche"
 Laforce d'attraction, "Points/Essais", Seuil
 Perdre de vue, "Folio Essais", Gallimard

"L'éveilleur et le prisonnier", préface aux Conférences d'introduction à la psychanalyse de Freud, Gallimard
 "Rêver nos morts", Les morts, *Le fait de l'analyse*, n°7, octobre 1999, Autrement

Activités éditoriales
 Direction de la collection "Connaissance de l'inconscient", Gallimard
 Direction de la collection "L'un et l'autre", Gallimard

Robert Pujol
 1999
 "Les marques de l'inceste", Sauvagerie, *Le fait de l'analyse*, n° 6, mars 1999, Autrement

Guy Rosolato
 1999
Les cinq axes de la psychanalyse, Bibliothèque de psychanalyse, PUF

Monique Rovet
 1999
 "Le silence, une voix passive", *Bulletin de la SPP*, Enjeux de la passivité, n° 59, Congrès des Psychanalystes de Langue Française, Communications prépubliées, mai 1999

"Le silence, une voix passive", suivi de : "La mort, trompeuse figure de l'abandon à une absolue féminité", *Revue Française de Psychanalyse*, 5/99, PUF

Evelyne Sechaud
 1999
 "Interpréter le transfert", Monographie de la *Revue Française de Psychanalyse*, Les transferts, PUF
 Psychologie clinique, approche psychanalytique, É. Sechaud et colt., Paris, Dunod

Dominique Suchet
 1999
 "Des graffitis sur un mur nocturne", Les morts, *Le fait de l'analyse*, n°7, octobre 1999, Autrement
 "Des mots reviennent aux morts", *Formes du primitif*, L'incertuel, nouvelle série, n° 3, automne 1999, Circé

Jean-Yves Tamet
 1999
 Un commentaire de "L'enfant qui devient fou d'amour", *Cahiers de Psychologie clinique*, n° 12, 1999/1
 "Peurs animatrices", *Cahiers de Psychologie clinique*, n° 13, 1999/2

François Villa
 1999
 "L'exigence technique paradoxale dont répond la construction en analyse", Le cas en controverse, Monographies de psychopathologie, collectif sous la direction de P. Fédida et F. Villa, Paris, PUF

"La contrainte psychique du sexuel", *Traité de Gynécologie et Obstétrique Psychosomatique*, collectif sous la direction de S. Mimoun, Paris, Flammarion Sciences

"A propos du "passage à l'acte" ou les "hypocrites de la culture", Réseau Vitoria, Génocide (s) sous la direction de K. Boustany et D. Dormoy, Bruxelles, Bruylant

"La fatigue", Actes du 2ème colloque de l'ARAGP : "L'intérêt pour le vieillissement à l'épreuve du temps", 21 novembre 1998, Lyon

"De la nécessité et des raisons de déconstruire la "notion" fourre-tout de maltraitance", *Psychanalyse et Enfance*, n° 27, décembre 1999, éditions du Monde Interne

Activités éditoriales
 Le cas en controverse, Monographies de psychopathologie, collectif sous la direction de P. Fédida et F. Villa, PUF
 Membre du comité éditorial des Monographies de psychopathologie, PUF

Membre du comité de rédaction de *Psychanalyse et Enfance*, revue du Centre Alfred Binet, éditions du Monde Interne.

Daniel Widlöcher

1999

"La pluralité des cliniques", Doutes, constats et mirages en psychologie. Mélanges en hommage à Didier Anzieu, PUF

"Affect en empathie", *Revue Française de Psychanalyse*, 1/99, PUF

"De la empatta a la interpretacibn, *Revista de Psicoanalysis*, n°6, 1998-1999, juin 99, La Prensa Médica Argentina, Buenos Aires

"Proust, un précurseur de l'Ego-psychology" ?, *Revue Française de Psychanalyse*, 2/99, PUF

"Fantasia inconsciente como una experiencia de açao" , *Revista de Psicoanalysis*, vol. VI, n°1, maio 1999, *La Prensa Médica Argentina*, Buenos Aires

"La méthode du cas unique", Le cas en controverse, *Monographies de psychopathologie*, sous la direction de P. Férida et F. Villa, PUF

"Neurobiologie, cognitivisme et psychanalyse, *Au début de la vie psychique*, sous la direction de J. Cohen-Solal et B. Golse, Paris, Odile Jacob

"Clivage et sexualité infantile dans les états limites", *Les états limites*, sous la direction de J. André, Petite Bibliothèque de Psychanalyse, PUF

"Unconscious fantasy as an experience of action", *Psychoanalysis on the Move. The Work of Joseph Sandler*, edited by P. Fonagy, A. M. Cooper et R. Wallerstein. *The New Library of Psychoanalysis*, London, Routledge

"Psicanalise e psicoterapia", en collaboration avec V. Abel Prot, traduction M. Marques, *Jornal de Psicanalise*, Sao Paulo, 32 (58/59), nov. 1999

"Le montage pulsionnel : ouverture et perplexité", *Revue Française de Psychanalyse*, 5/99, PUF

"Transmission et transfert : une histoire toujours mal résolue", *Revue d'Ethique et de Théologie Morale*, "Le Supplément", n° 211, décembre 1999

"La fonction du père entre la sexualité infantile et l'amour filial", *Annales de Psychiatrie*, vol. 14, n°4

Michel Gad Wolkowicz

1999

"Between seeming and pretending. Transference - Transgression - Language", *Review of the Departement of Psychoanalysis and Psychopathology*, Tel Aviv University, T.S. vol. 27, August 1999

(à paraître, modifié, dans la Revue P.T.A.H. (Psychanalyse - Traversées - Anthropologie - Histoire)

"Some perspectives about the psycho-analytic cure as borderline situation - The question of "the" tranferencés dignity", *Review of the Departement of Psychoanalysis and Psychopathology*, Tel Aviv University, Ramat Aviv, T.S. vol. 26, April 1999

Activités éditoriales

Comité de rédaction de la revue *P.T.A.H.* (Psychanalyse - Traversées - Anthropologie - Histoire), éditée par l'ARAPS, directeur : M. Cadoret et M. Aurosioz

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Dominique CLERC MAUGENDRE
Vice-présidents Lucile DURRMEYER, Pierre FÉDIDA
Secrétaire général Laurence KAHN
Secrétaire scientifique Patrick MEROT
Trésorier Felipe VOTADORO
Président sortant Évelyne SECHAUD

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Secrétaire Patrick MEROT
Henri NORMAND, Jean-Claude ROLLAND
Catherine CHATILLON
Brigitte EOCHÉ-DUVAL, Pascale MICHON-RAFFAITIN, Philippe VALON

DOCUMENTS ET DÉBATS

Placé sous la responsabilité du Conseil d'administration en exercice La réalisation de ce numéro a été confiée à Lucite Durrmeyer, Blandine Foliot, Sylvie de Lattre et Josiane Rolland

INSTITUT DE FORMATION

ANALYSTES EN EXERCICE À L'INSTITUT DE FORMATION

Annie ANZIEU, Jean-Claude ARFOUILLOUX, André BEETSCHEN
Catherine CHABERT, Dominique CLERC MAUGENDRE, Lucienne COUTY, Guy DAR COURT,
Roger DOREY, Bernard FAVAREL-GARRIGUES, Pierre FÉDIDA, François GANTHERET,
Edmundo GOMEZ MANGO, Michel GRIBINSKI, Christiane GUILLEMET,
Didier HOUZEL, Laurence KAHN, Jean LAPLANCHE, Jean-Claude LAVIE,
Danielle MARGUERITAT, Dominique MAUGENDRE, Marie MOSCOVICI, Raoul MOURY,
Henri NORMAND, Aline PETITIER, Robert PUJOL, Jean-Claude ROLLAND,
Guy ROSOLATO, Évelyne SECHAUD, Hélène TRIVOUSS-WIDLÖCHER, Daniel WIDLÖCHER

COMITÉ DE FORMATION

Secrétaire Annie ANZIEU
Annie ANZIEU, Jean-Claude ARFOUILLOUX, André BEETSCHEN, Bernard FAVAREL-GARRIGUES, Laurence KAHN
Dominique MAUGENDRE, Henri NORMAND, Aline PETITIER, Evelyne SECHAUD

COMITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Secrétaire Bernard FAVAREL-GARRIGUES
Membres ex officio Dominique CLERC MAUGENDRE, Patrick MEROT *Membre représentant le Collège des titulaires*
Danielle MARGUERITAT Monique ROVET, Martine BIAU-BEZARD, Nicole OURY, Michel WOLKOWICZ

MEMBRES TITULAIRES

Mme Annie ANZIEU	7 bis, rue Laromiguière - 75005 Paris	01 47 07 43 98
Dr Jean-Claude ARFOUILLOUX	85, avenue du Général Leclerc - 75014 Paris	01 43 22 87 72
Dr Claude BARROIS	39, boulevard de Port-Royal - 75013 Paris	01 43 37 72 96
Dr André BEETSCHEN	5, place Croix-Pâquet - 69001 Lyon	04 78 28 54 57
Pr Catherine CHABERT	76, rue Charlot - 75003 Paris	01 42 71 92 81
Mme Dominique CLERC-MAUGENDRE	82, boulevard Beaumarchais - 75011 Paris	01 43 55 04 25
Mme Lucienne COUTY	15, rue de l'Estrapade - 75005 Paris	01 43 26 02 75
Pr Guy DARCOURT	19, rue Rossini - 06000 Nice	04 93 82 12 59
Pr Roger DOREY	32, rue Marbeau - 75116 Paris	01 45 00 58 92
Dr Bernard FAVAREL-GARRIGUES	44, rue de Tivoli - 33000 Bordeaux	05 56 81 96 30
Pr Pierre FÉDIDA	3, rue du Regard - 75006 Paris	01 42 22 07 61
Pr François GANTHERET	91, rue de Seine - 75006 Paris	01 43 54 69 31
Dr Edmundo GOMEZ-MANGO	150, avenue du Maine - 75014 Paris	01 43 22 52 09
Dr Michel GRIBINSKI	14, rue Barbette - 75003 Paris	01 40 29 99 33
Dr Christiane GUILLEMET	15, rue Michel Ange - 75016 Paris	01 45 27 39 74
Pr Didier HOUZEL	6, rue de l'Académie - 14000 Caen	02 31 86 72 49
Mme Laurence KAHN	72, boulevard Richard Lenoir - 75011 Paris	01 47 00 51 70
Pr Jean LAPLANCHE	55, rue de Varenne - 75341 Paris cedex 07	01 45 48 37 54
Dr Jean-Claude LAVIE	22, avenue de l'Opéra - 75001 Paris	01 42 97 48 55
Dr Danielle MARGUERFAT	26, rue Erlanger - 75016 Paris	01 46 51 55 68
Dr Dominique MAUGENDRE	5, rue Alphonse Baudin - 75011 Paris	01 43 57 51 77
Mme Marie MOSCOVICI	32, avenue Carnot - 75017 Paris	01 42 27 16 32
Dr Raoul MOURY	27, boulevard Edgar Quinet - 75014 Paris	01 43 20 21 36
Dr Henri NORMAND	53, rue Huguerie - 33000 Bordeaux	05 56 44 06 64
Dr Aline PETITIER	118, rue de Vaugirard - 75006 Paris	01 45 49 32 64
M. J: B. PONTALIS	34, rue du Bac - 75007 Paris	01 42 96 36 03
Dr Robert PUJOL	140, rue Edmond Rostand - 13008 Marseille	04 91 53 41 79
Dr Jean-Claude ROLLAND	45, rue de la République - 69002 Lyon	04 72 40 20 77
Dr Guy ROSOLATO	3, square Thiers - 75116 Paris	01 45 53 36 89
Mme Evelyne SÉCHAUD	105, avenue Victor Hugo - 75016 Paris	01 44 05 92 60
Dr Hélène TRIVOUSS-WIDLÖCHER	248, boulevard Raspail - 75014 Paris	01 43 35 11 62
Pr Daniel WIDLÖCHER	248, boulevard Raspail - 75014 Paris	01 43 21 52 45

MEMBRES SOCIÉTAIRES

Mme Viviane ABEL PROT	30, rue Vaneau - 75007 Paris
Mme Laurence APFELBAUM	52, rue de Vaugirard - 75006 Paris
Dr Henri ASSÉO	6, rue Jeanne d'Arc - 75013 Paris
M. Joël BERNAT	5, rue Théodore Ducos - 33000 Bordeaux
M. Gérard BONNET	1, rue Pierre Bourdon - 75012 Paris
Dr Jean BOUSQUET	13, place Dupuy - 31000 Toulouse
Pr Françoise BRELET-FOULARD	74, 74, rue du Coudray - 44000 Nantes
Dr Françoise CAILLE-WINTER	103, avenue du Général M. Bizot - 75012 Paris 16,
Mme Marie-José CÉLIÉ	rue Lunain 75014 Paris
Dr Catherine CHATILLON	75, 75, rue de Saint Genès - 33000 BORDEAUX
Pr Françoise COUCHARD	61, avenue du Roule - 92200 Neuilly
M. Albert CRIVILLÉ	132, boulevard du Montparnasse - 75014 Paris
Dr François DESVIGNES Dr Catherine	74, rue Dunois-Tour Chéops - 75464 Paris cedex 13 16,
DOCHE	rue de l'Ormeau Mort - 33000 Bordeaux
Dr Bernard DUCASSE	16, 16, avenue de Strasbourg - 33000 Bordeaux
Dr Judith DUPONT	24, place Dauphine - 75001 Paris
Dr Lucile DURRMEYER	27, rue des Cordelières - 75013 Paris 11,
Mme Blandine FOLIOT	square Jasmin - 75016 Paris
Dr Claudine GEISSMANN	13, boulevard George V - 33000 Bordeaux 24,
Mme Monique DE KERMADEC	avenue Bugeaud - 75116 Paris
Dr Patrick LACOSTE	59, rue du Parc - 33000 Bordeaux
Mme Monique LAWDAY	13, rue Bouvier- 76300 Sotteville-les-Rouen
Dr Roland LAZAROVICI	17, 17, rue Gazon- 75014 Paris
Dr Jacques LE DEM	57, rue Boileau - 69006 Lyon
Dr Josef LUDIN	Meraner Str. 7 10825 Berlin Allemagne
Dr Patrick MEROT	13, avenue Charles V - 94130 Nogent-sur-Marne
Mme Agnès PAYEN-CRAPLET	6, rue de l'Aude - 75014 Paris
Dr Josiane ROLLAND	45, rue de la République - 69002 Lyon 32
Mme Monique ROVET	bis, avenue de Picpus - 75012 Paris
Dr Jean-Yves TAMET	63, rue Désiré Claude - 42100 Saint-Etienne
Mme Hélène TENENBAUM	2, rue Don Calmet - 54000 Nancy
Dr Felipe VOTADORO	5-7, boulevard Edgar Quinet - 75014 Paris

MEMBRES HONORAIRES

- Mme Nicole BERRY - Dr Colette DESTOMBES
- Mme Gabrielle DUCHESNE - Dr Bernard JOLIVET
- Dr Marianne LAGACHE - Dr Elisabeth LEJEUNE

Secrétariat de l'APF : Sylvia MAMANE

24, place Dauphine, 75001 Paris

tél. 01 43 29 85 11, fax. 01 43 26 13 46

